

# DIEU SEUL

## ETUDES MENNAISIENNES

Supplément à la Chronique des Frères  
de l'Instruction Chrétienne

Autour d'un texte de  
Jean-Marie de La Mennais :  
le **TORRENT D'IDÉES VAGUES**



Avril 1988



Autour 'un texte  
de Jean-Marie de La Mennais :  
**LE « TORRENT  
D'IDEES VAGUES »**

**UN HEUREUX CHASSEUR D'INÉDITS :  
CHRISTIAN MARECHAL**

Les titres de la plupart des ouvrages de M. Christian Marechal, spécialiste réputé de Félicité de la Mennais, sont suivis de cette précision : « d'après des documents nouveaux et inédits ».

En appendice de son oeuvre fondamentale, **La Jeunesse de La Mennais (1)**, Marechal donne la liste des inédits utilisés, tirés d'archives diverses : les siennes, celles des Frères de l'Instruction chrétienne, de Mr Pearson (Londres), des communes de Saint-Malo, de Saint-Servan, du tribunal de commerce de Saint-Malo, du séminaire de Saint-Sulpice (Paris)...

D'autres historiens et biographes accédèrent avant lui à la plupart de ces sources. La bonne fortune de Christian Marechal fut d'exhumer quelques textes intéressants, échappés à ses devanciers ou qui ne retinrent pas leur attention.

Du nombre de ces documents « nouveaux et inédits », le **Torrent d'idées vagues**, du jeune abbé Jean-Marie de la Mennais, dont l'importance lui sauta aux yeux à première lecture. Le **R.P.** Laveille (2) pourtant bien informé, semble l'avoir ignoré ou peut-être jugé sans intérêt.

Avant d'aborder ce « texte précieux », de le reproduire en son entier, de le commenter, d'en étudier les prolongements dans les écrits et les activités de notre Père Fondateur, il nous semble utile de présenter Christian Marechal qui, après l'avoir découvert dans nos archives, en a tiré bon parti. Ses relations avec l'Institut justifient d'ailleurs que nous fassions avec lui plus ample connaissance.

(1) Christian Marechal, **La Jeunesse de La Mennais**, Perrin, Paris, 1913, un vol. in-8, VIII-719 pp.

(2) **R.P.** Auguste Laveille, **Jean-Marie de la Mennais (1780-1860)**, Poussielgue, Paris, 1903, 2 vol. in-8, XLI-564 pp. et 680 pp.

## Bref curriculum vitae

Christian Marechal naît le 25 août 1875 au lycée de Versailles dont son père est proviseur. Licencié ès lettres en 1895, agrégé de philosophie en 1901, il débute au lycée de Saint-Orner en 1902. Nommé au lycée de Poitiers en 1910, il conquiert en Sorbonne, avec mention très honorable, le doctorat ès lettres (1913). En 1919, il est appelé à Paris pour y enseigner au lycée Lakanal.

Deux prix littéraires : Marcellin-Guérin (1908) et Bordeu (1917) sanctionnent ses travaux historiques, tandis que sa carrière universitaire lui mérite la croix d'officier de l'Instruction publique (1919). Mariés en 1899, M. et Mme Marechal ont dix enfants. A ce titre, l'Académie des Sciences morales et politiques leur décerne le prix Malouet (1917). Christian Marechal meurt à Paris le 18 janvier 1949 (3).

A propos de l'un de ses ouvrages : **La Dispute de l'Essai sur l'Indifférence** (4), **L'Ami du clergé** écrivait le 31 janvier 1926 : « M. Christian Marechal, professeur de philosophie au lycée Lakanal à Paris (est) un des fervents chrétiens de notre enseignement officiel. Quand l'historien commença son oeuvre, avant la première guerre mondiale, de tels chrétiens n'abondaient pas dans le monde universitaire et une telle réputation nuisit à sa carrière. ».

Ce fut une « divine surprise » pour l'abbé Bremond (5) de lui trouver d'aussi fortes convictions religieuses. Il s'en ouvrit à Blondel (6) en mars 1908 : « J'ai vu Marechal, une perle, même eau que moi (...). Vous le verrez célébré par moi dans le prochain **Correspondant** » (7). De fait, à la suite d'une longue citation puisée dans **La Mennais et Victor Hugo** (8), Bremond écrit ses lignes enthousiastes : « On est heureux de voir cette ferme et pieuse métaphysique se développer, pour ainsi dire, à l'ombre de Lamennais. Par un hasard dont je bénis mon étoile, c'est ici

(3) **Cahiers mennaisiens**, n°6, 1976, MM. Goichot et Lacassagne : « La correspondance Christian Marechal - Henri Bremond ». Le curriculum de M. Marechal a été donné d'après une note de ce même article, p. 27.

(4) Marechal, **La dispute de l'Essai sur l'Indifférence**, Champion, Paris, 1925, X-455 pp.

(5) Henri Bremond (1865-1933) Jésuite passé au clergé séculier en 1904, auteur fécond, au style étincelant, de sensibilité mystique, surtout connu par sa monumentale **Histoire littéraire du sentiment religieux en France**.

(6) Maurice Blondel (1861-1949), philosophe, sa thèse de doctorat, **L'Action**, le rendit célèbre. En 1945, Blondel « reçut les encouragements de Pie XII pour sa profonde influence sur la pensée et l'action catholiques ».

(7) **Le Correspondant**, 10 mars 1908 : « Lamennais et la critique contemporaine ».

(8) Marechal, **La Mennais et Victor Hugo**, Savaète, Paris, 1906, in-8, 152 pp

la première page de M. Marechal qui me soit tombée sous les yeux. J'ai bien juré que ce ne serait pas la dernière. Je m'attendais à trouver un auteur... on sait le reste. Quelle que doive être la carrière littéraire de M. Marechal, on est assuré que son oeuvre sera toujours vivante, personnelle et rayonnante. » Cinq ans plus tard, **La Jeunesse de La Mennais** plaira moins à Bremond, mais ceci est une autre histoire !

Durant ses deux séjours à Ashton House (Saint-Héliier), les sentiments chrétiens de M. Marechal produisirent la même excellente impression sur les membres de notre Administration générale, exilés à Jersey.

### **L'oeuvre d'une vie :**

#### **Félicité de la Mennais**

Félicité de la Mennais monopolisa pratiquement toute l'activité littéraire de Christian Marechal, si bien qu'Henri Bremond, Paul Dudon et d'autres appelaient de leurs voeux, écrite par ce professeur d'université, une « étude approfondie sur la vie tout entière de Lamennais. » (9).

Cette biographie exhaustive, Marechal ne l'a pas entreprise. Recula-t-il devant l'ampleur de la tâche ? L'a-t-il seulement envisagée ? On ne sait... Tranches de vie de son héros, étude de la personnalité et de quelques écrits de Féli, fines analyses de l'influence mennaisienne, notamment en ce qui regarde le « romantisme religieux en France »... telle est la matière de son oeuvre, développée en plusieurs ouvrages et de nombreux articles.

Avant de soutenir en Sorbonne la thèse qui assoira sa réputation, Christian Marechal s'était fait connaître en plaçant Félicité de la Mennais face à trois illustres contemporains qui subirent son influence spirituelle :

\* **Le Clef de « Volupté »** (La Mennais et Saint-Beuve) (10).

\* **La Mennais et Victor Hugo.**

\* **La Mennais et Lamartine** (11), ensemble d'ouvrages couronnés par l'Académie française en 1908. Thureau-Dangin, rapporteur du prix Marcellin-Guérin, les présente ainsi (12) :

(9) Paul Dudon, S.J., **Etudes**, 5 décembre 1913, p. 7277

(10) **La Clef de « Volupté »** (La Mennais et Saint-Beuve), Savaète, Paris, 1905, XXIII-118 pp.

(11) **La Mennais et Lamartine**, Bloud, Paris, 1907, VIII-380 pp.

(12) Paul Thureau-Dangin (1837-1913), membre (1893), puis secrétaire perpétuel de l'Académie française (1900), doit sa notoriété à deux ouvrages remarquables par l'érudition, la composition et le style : **l'Histoire de la monarchie de Juillet** et **l'Histoire de la renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle.**

« Depuis quelques années, il y a comme un renouveau de littérature mennaisienne. A l'aide de documents récemment découverts, des chercheurs étudient les formes diverses d'une influence qui a été plus étendue et qui demeure plus persistante que ne l'avaient cru ceux qui voyaient seulement, dans cette vie, la crise tragique qui l'a violemment séparée en deux. M. Marechal est l'un de ces chercheurs. Il s'attache à mettre en lumière l'action, jusqu'ici imparfaitement connue, de Lamennais sur les grands romantiques de son temps, Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve ; il nous montre comment la pensée religieuse de ces hommes a été dirigée par l'auteur de **l'Essai sur l'Indifférence** et a subi le contre-coup de sa crise ; il nous montre aussi comment, en plus d'un cas, ces écrivains n'ont fait, dans leurs oeuvres en prose ou en vers, que traduire ce qui avait été préalablement pensé par Lamennais. Très curieux, très fureteur de papiers inédits, M. Marechal ne néglige pas, pour établir sa thèse, les documents extérieurs aux oeuvres dont il s'occupe ; mais le côté le plus original de son travail est la façon dont il recourt à cette vieille méthode, aujourd'hui regardée par plusieurs comme surannée, qui consiste à étudier, avec une attention patiente, méticuleuse et sympathique, l'oeuvre elle-même, et il y apporte parfois un don de pénétration, presque de divination psychologique, qui lui fait découvrir tous les secrets que ces livres contenaient en même temps qu'ils nous les voilaient ». (13).

### **Jean-Marie de la Mennais n'est pas oublié**

Christian Marechal n'a donc pas couvert la vie entière de Féli, comme le souhaitaient certains de ses premiers lecteurs ; moins encore est-il le biographe de Jean-Marie. Mais à peine a-t-il publié la trilogie Sainte-Beuve, Hugo, Lamartine, qu'il pénètre dans l'existence et jusque dans l'intimité de notre Père Fondateur. Il songe alors au doctorat ès lettres ; son choix se porte, en thèse complémentaire, sur la famille la Mennais (14) et, en thèse principale, sur les vingt-cinq premières années (1782-1817) du plus illustre représentant de cette famille malouine.

La période retenue conduit Marechal jusqu'à l'élaboration par Féli, et la parution du « premier volume de **l'Essai sur l'Indifférence** dont l'éclatant succès va brusquement donner à son auteur une réputation européenne, et le classer d'emblée parmi les écrivains de génie » (15).

(13) Texte reproduit dans La Croix de Paris, le 27 novembre 1908.

(14) C. Marechal, **La Famille de La Mennais sous l'Ancien Régime et la Révolution**, d'après des documents nouveaux et inédits, Perrin et Cie, Paris, 1913, 345 pp.

(15) C. Marechal, **La jeunesse de Lamennais**, conclusion, p 693

Durant ce quart de siècle, Jean et Féli ne se quittent guère : existences intimement imbriquées à l'hôtel de la rue Saint-Vincent, aux Corbières, à la Chesnaie, au séminaire de Saint-Malo, études communes, étroite collaboration dans la préparation des premiers ouvrages... Comment Jean-Marie pourrait-il ne pas admirer la brillante intelligence et les dons littéraires d'un Féli imaginaire et sensible, qu'il rêve de mettre au service de l'Eglise après l'avoir ramené à Dieu ?... Comment Féli n'admirerait-il pas l'esprit pratique, le solide bon sens, les connaissances étendues, l'autorité naturelle, le zèle ardent, la vive piété et la profonde vertu de son aîné ? L'ascendant moral de Jean-Marie et une tendre affection réciproque exercent leur action lénifiante sur l'âme tourmentée d'un jeune homme dont la foi a vacillé depuis l'adolescence. C'est un exemple entraînant et un directeur de conscience que Féli trouve à ses côtés, toujours disponible, mais jamais pesant. Après Dieu, il n'est pas excessif, semble-t-il, d'attribuer à Jean l'action la plus efficace dans la conversion de son frère (1804) dont il suivra plus tard, avec une joie mêlée d'inquiétude, l'ascension chaotique vers le sacerdoce (1816). A la même époque, Jean-Marie joue auprès du futur polémiste un rôle intellectuel non négligeable. « A vrai dire, affirme le Père Dudon (16), Jean fut le seul maître qu'ait eu Féli dans les sciences sacrées », dont il ignorait à peu près tout avant que son frère ne l'ait « pris en charge » au séminaire de Saint-Malo et à la Chesnaie, où ils préparèrent en commun les **Réflexions sur l'état de l'Eglise en France** et la **Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques**.

**Dans La Jeunesse de La Mennais**, Christian Marechal se devait de faire large place à Jean-Marie : il n'y manqua point ! Nos archives étaient en mesure de fournir de bons aliments à l'appétit insatiable d'un historien « très curieux, très fureteur de papiers inédits ».

### **Rapports de M. Marechal avec l'Institut**

A la fin de 1908, une première demande de renseignements atteint Jersey, siège de l'Administration de l'Institut depuis la spoliation de la Maison-Mère, en février 1904. Le R.F. Abel, Supérieur général, y répond le 17 décembre :

« Vous n'êtes point pour nous un inconnu. La Croix du 27 novembre dernier m'avait appris vos succès à l'Académie (...). Nous

(16) Paul Dudon, La Bibliothèque de Lammenais, Etudes, 20 avril 1912.

avons bien dans nos archives la paraphrase du **De profundis** et le commentaire du **Magnificat** par Madame de la Mennais » (17). Suivent une liste de documents susceptibles d'intéresser l'historien, et une invitation à venir les consulter sur place : « Vous descendriez chez nous où je serais très heureux de vous offrir une modeste hospitalité ». D'autant plus heureux que le Frère Abel, dont on sait la dévotion passionnée au Père Fondateur, ne négligeait aucune occasion de le faire connaître et admirer. (18).

L'invitation est acceptée avec reconnaissance. Le R. F. Abel s'en félicite le 29 décembre : « Je me réjouis en pensant au bonheur que nous aurons de vous recevoir dans notre modeste exil. ». A la lettre est annexée une copie de la paraphrase du **De profundis** (19). En janvier 1909, Christian Marechal annonce qu'il compte profiter des vacances pascales pour se rendre à Jersey. Le Supérieur général de lui répondre : « C'est bien entendu, vous nous venez pendant le congé de Pâques, vous descendez chez nous, vous y travaillez, mais aussi nous visiterons l'île de Jersey. La connaissez-vous ? L'avez-vous déjà visitée ? C'est de Granville, le mardi matin 13 avril, que le professeur de philosophie du lycée de Saint-Omer gagne Saint-Héliier. Il en revient le lundi soir, 19 avril, par le même steamer. C'est donc moins d'une semaine qu'il consacre alors à ses recherches, mais il emporte des documents pour les dépouiller à domicile, et notre maison de la rue Rouge-Bouillon le revoit avec le même plaisir du 18 au 22 septembre suivant.

Dès le 21 avril 1909, Christian Marechal remercie ses hôtes de Saint-Héliier en des termes qui font honneur à la délicatesse de ses sentiments :

« Je ne veux pas tarder à vous dire encore, mon cher et révérend Frère, combien mon séjour à Jersey, tant d'attentions et de prévenances délicates dont j'ai été l'objet, cette hospitalité si cordiale que j'ai reçue

(17) La paraphrase du **De Profundis** est bien de la mère de Jean-Marie, mais point le commentaire du **Magnificat**, comme on le croyait alors (Laveille, t. I, p. 5). Une allusion précise à la Révolution française contredit cette attribution, Mme de la Mennais étant décédée en 1787. On ignore l'auteur du second texte, une femme à peu près certainement, une religieuse peut-être.

(18) Après la signature du Supérieur, cette addition : « Ici, Mr Johnson », nom d'emprunt pour dépister la police française en un temps où la dissolution de l'Institut en France avait créé le délit de « reconstitution de congrégation ». La prudence s'imposait dans les relations entre les Supérieurs exilés et les Frères sécularisés **pro forma**, et qui poursuivaient leur tâche au pays natal.

(19) M. Marechal recevra une copie du commentaire du **Magnificat** un mois plus tard.

parmi vous, restent profondément gravés dans mon coeur. A partager quelques jours votre vie, j'ai senti plus vivement encore ce qu'a eu d'inique et d'absurde l'exil qui vous est imposé (...) Dites, je vous prie, au cher frère Econome général que le souvenir de notre promenade du samedi soir est certainement un des plus pittoresques que j'emporte de mon voyage. »

Mont-Orgueil et Corbières, Saint-Brelade et Piémont l'ont séduit comme tant d'autres... Mais il n'oublie pas davantage « le dévouement de frère Ange, qui m'a si bien copié une partie des documents que je rapporte » (20).

En cette même année 1909, la santé du R.F. Abel se dégrade. Le Chapitre, tenu en août, lui donne un successeur en la personne du R.F. Jean-Joseph. L'ancien Supérieur général s'éteint le 10 février 1910. Les condoléances de M. Marechal n'ont rien de banal :

« La bonté de votre cher et regretté frère Abel m'avait été au coeur (...). C'est au champ d'honneur, c'est en combattant pour les siens, et pour notre foi, qu'il a contracté le mal qui l'emporte. Certainement, il a sa récompense. Mais puisque votre famille s'était ouverte pour moi, au point de me donner quelques jours l'illusion d'en être, permettez-moi de joindre mes regrets et mes prières aux vôtres, et laissez-moi vous dire combien je sens mon coeur proche du vôtre en ces moments d'épreuves. »

\* \* \*

L'Administration de notre Institut renoua avec Christian Marechal dès avant la dernière guerre mondiale. En 1933, élu Assistant, le F. Hyppolyte-Victor Géreux prenait, à Jersey, les fonctions d'économe général. La forte et sainte personnalité de notre Père Fondateur le passionnait depuis ses premiers pas dans la vie religieuse, comme l'enchantait le génie et l'apitoyait l'évolution dramatique du grand et malheureux Féli. Les circonstances le favorisant, il se préoccupa d'enrichir le fonds mennaisien de nos archives générales. Toute publication, livre ou article, ayant trait à l'un ou l'autre des deux frères, l'intéressait. M. Marechal, très au fait des questions mennaisiennes, l'aida dans ses recherches, lesquelles, après la guerre, prirent une importance accrue.

Le 23 juillet 1946, le promoteur de la foi souleva des difficultés devant la Congrégation antépréparatoire qui avait à connaître de la Cause de béatification de notre Père fondateur. Leur élucidation fut

(20) F. Ange-Gabriel Godard (1854-1924), secrétaire général depuis le 7 février 1908. Arch. FICP, Rome, boîte 128

confiée à la section historique de la SC des Rites. Elle devait examiner de façon systématique et critique la documentation relative à certains moments plus délicats de la vie de Jean-Marie Robert de la Mennais qui n'avaient pas été suffisamment éclaircis » (21).

Vers la fin de 1946, le F. Hippolyte-Victor, nommé postulateur de la Cause, s'intallait à Rome. Mgr A.P. Frutaz, « l'un des trois principaux membres du bureau de la section historique », avait été désigné comme **Relatore generale** (Rapporteur général), donc chargé de l'étude de ces « moments plus délicats ». Mais il appartenait aux frères eux-mêmes de lui procurer les documents propres à écarter les objections, « de manière à ne laisser aucune ombre sur l'attitude du Serviteur de Dieu ». Aidé du F. Hubert-Marie Libert, archiviste de l'Institut, le F. Hippolyte se mit à l'oeuvre avec ardeur. Ce lui fut un nouveau motif de recourir aux bons offices de M. Marechal.

Au fil des ans, ses rapports avec l'historien avaient pris un caractère de réelle intimité, née d'une estime réciproque. M. Marechal décéda en janvier 1949 et le F. Hippolyte, gravement malade, cessa ses fonctions en 1958. En cette même année, le F. Gabriel-Henri Potier, nouveau postulateur, sollicita de Mme Marechal l'autorisation, pour Mgr Frutaz, d'introduire divers extraits tirés de **La Jeunesse de La Mennais**, dans le **Summarium additionale** qui répondait aux objections du Promoteur de la Foi. Par la même occasion, le Frère Gabriel-Henri apprit à la veuve de l'historien la cruelle maladie qui minait le F. Hippolyte-Victor. A l'expression de sa vive peine, Mme Marechal joignait ces lignes : « Mon mari lui avait voué une si affectueuse considération, à laquelle s'ajoutait une confiance absolue et je partageais son admiration ».

Le 27 juillet 1958, après une visite à la Maison Saint-Martin, de Josselin, où le F. Hippolyte se mourait d'un cancer à l'estomac, le F. Gabriel-Edouard Sizun transmettait à Mme Marechal ce message du cher malade :

« Ne pouvant plus écrire, mais gardant toute la lucidité de sa belle intelligence et la délicatesse de son coeur, il m'a chargé de vous dire qu'au seuil de l'Eternité, il emporte le souvenir profondément reconnaissant de toutes vos bontés à son endroit, et de celles du si regretté

M. Marechal à qui il doit tant ! »

Mme Marechal, alors âgée de 83 ans, répondit : « La bonté et la si grande délicatesse de votre cher Frère Hippolyte-Victor m'ont confondue. Mon mari avait une affection toute particulière pour lui et une

(21) Mgr A.P. Frutaz, **Summarium additionale**, typographie polyglotte vaticane, Rome, 1960, préface p. IV. Cet ouvrage du rapporteur général est un volume de XXIV-700 pp. ; grand format (30 par 21 cm).

entière et touchante confiance en lui. Moi, j'admiraï les grandes qualités de sa belle âme... ».

Le Frère Hippolyte décéda le 21 septembre 1958, après de longues et vives souffrances héroïquement supportées... Presque jusqu'à la fin, il aida Mgr Frutaz à compléter et parfaire le **Summarium**. Sa part est grande dans le succès de la Cause, que concrétisa, le 15 décembre 1966, le décret d'héroïcité des vertus. Ses collaborateurs — dont Christian Marechal — partagent son mérite et gardent un droit à la gratitude des Filles de la Providence et des Frères de l'Instruction chrétienne, disciples du Vénérable Jean-Marie Robert de la Mennais.

### **Une soutenance de thèse**

La moisson cueillie par M. Marechal à Jersey, en 1909, fut-elle abondante ? Une annexe à la thèse principale nous livre la réponse. On y trouve l'essentiel des documents dont il a tiré parti :

- a) Le carnet inédit de Louis-Marie de La Mennais relatif à son voyage de 1802-1803 en Espagne avec M. de La Mennais père.
- b) Les lettres inédites de M. de La Mennais à ses fils pendant le voyage d'Espagne (1802-1803).
- c) La traduction inédite du **Livre de la Sagesse** par Robert des Sau-drais (oncle et parrain de F. de La Mennais). **Pensées détachées**, du même.
- d) **De Dieu** (réponse aux objections des athées). Manuscrit inédit et autographe de la main de J.-M. de La Mennais, rédigé en collaboration avec Félicité de La Mennais.
- e) **Torrent d'idées**, manuscrit autographe et inédit de J.-M. de La Mennais (13 novembre 1807).
- f) **Lettres inédites** de l'abbé Teyssyre.

\*

\* \* \*

\*

Christian Marechal recourut évidemment à bien d'autres sources. Elles lui réservèrent d'autres découvertes précieuses dont bénéficièrent ses thèses. De Poitiers, le 15 avril 1913, il informait Bremond de la date de soutenance, fixée au mercredi 14 mai, et donnait la composition des jurys :

\* thèse principale : Rebelliau, Strowsky, Delbos ;

\* thèse complémentaire : Aulard (!), Seignobos (!), Michaut (22).

(22) Aulard, Seignobos, historiens, professeurs à la Sorbonne, anticléricaux notoires. L'œuvre capitale d'Aulard est une **Histoire politique de la Révolution française**. Son auteur comptait au nombre des instances dirigeantes de l'Association nationale de la Libre Pensée et appuya la loi de Séparation (1905), convaincu qu'elle favoriserait « la destruction de la religion ». — Seignobos, dans son **Introduction aux études historiques**, posa les règles de l'école dite « positiviste », méthode critique que d'autres historiens constestèrent et jugèrent sévèrement

Les points d'exclamation sont de Marechal. Il les explicite par ces lignes qui en disent long sur les ennuis que valurent à l'universitaire des convictions religieuses nettement affichées : « Puisse cette épreuve (de la soutenance) m'arracher à la galère sur laquelle je rame sous la garde vigilante de toute une hiérarchie de F.\*. ! » (23).

Le jury de la thèse principale était mieux composé et Marechal franchit l'obstacle avec succès, non toutefois sans s'être heurté à quelques objections. Tout en reconnaissant l'incontestable valeur du travail présenté, « vrai monument d'érudition », MM. Rebelliau, Strowski et Del-bos marquèrent leur désaccord sur quelques points. C'est ainsi qu'il fut reproché à l'auteur d'avoir exagéré l'influence exercée par M. et Mme de la Mennais et par l'oncle des Saudrais sur leur jeune entourage.

Reproche fondé, estime le P. Dudon : « L'atavisme est toujours difficile à constater. Fait ou théorie, il doit respecter la liberté. Et celle-ci a sa preuve la plus saisissante dans le contraste qui sépare les deux existences de Jean et de Féli, fils tous deux du même sol et de la même souche » (24). La critique de l'abbé Bremond, une critique appuyée et incisive, s'en prend à une autre influence, celle de Jean-Jacques Rousseau sur Félicité : Marechal lui aurait accordé une importance excessive (25).

Mais les appréciations élogieuses ne manquèrent point. Dans sa livraison du 24 juillet 1913, **L'Ami du clergé** écrivait : « Les deux thèses feront époque dans l'histoire des recherches mennaisiennes. L'auteur s'est penché avec sa miséricordieuse conscience de chrétien et son admirable don de pénétration, sur cette âme insondable de Lamennais ».

Ce que l'historien avance au sujet de notre Père Fondateur ne semble pas avoir été contesté, qu'il s'agisse notamment de son influence bénéfique, intellectuelle et morale, sur la jeunesse de Féli, ou de la part notable qui lui revient dans les ouvrages écrits en collaboration par les deux frères. Nous pouvons donc, sans tarder davantage, revenir à ce « **torrent d'idées vagues** » que Marechal se félicite d'avoir découvert à Jersey.

### **Un document longtemps ignoré ou méconnu**

Aucun Frère à notre connaissance, aucun biographe de l'un ou l'autre la Mennais n'a prêté attention au **Torrent d'idées** avant que Christian Marechal ne l'ait exhumé. Comment croire cependant que ce

(23) Goichot-Lacassagne, **La Correspondance Marechal-Bremond**, Cahiers mennaisiens, n° 6, 1976, p. 22.

(24) Paul Dudon, **Etudes**, 5 décembre 1913, revue des livres, p. 727.

(25) Henri Bremond, **Le Correspondant**, 25 mai 1913.

texte ait échappé aux regards de tous ceux qui eurent accès aux archives de la Congrégation avant 1909 ? Ceux qui l'ont peut-être lu, l'ont apparemment dédaigné.

Avouons que sa présentation matérielle n'était pas faite pour frapper les regards ! C'est peu de dire que l'abbé Jean ne l'a guère mis en valeur. Le texte débute, sans titre et sans crier gare, au bas de la première page d'un mince cahier de huit feuilles, sans couverture. Il se glisse entre une quarantaine de notes de lecture d'une extrême diversité dont voici la première : « Apologie du jeûne - ouvrage donné en 1787 par un habile médecin ». Trois autres citations précèdent le **torrent d'idées** qui prend cinq pages sur les treize utilisées.

Devant une apparence aussi chétive et une introduction aussi discrète, on s'étonne moins que le document ait passé longtemps inaperçu. Cependant, une information marginale, de la main de l'abbé Jean, face aux premières lignes du texte, aurait pu alerter plus tôt les chercheurs. Elle authentifie la pièce (26) et prouve aussi que l'auteur lui attachait une certaine importance. La voici exactement reproduite :

Torrent d'idées vagues qui se déborda sur le papier ce 13 9bre 1807, de 4 à 5 h 1/2 à l'occasion de quelques lignes de l'article jacobite de Bergier.
---

Ces « quelques lignes de l'article **jacobite** de Bergier » (27) jouent si l'on peut dire, un rôle de détonateur. Elles provoquent un déclic, une excitation cérébrale féconde, une sorte de bouillonnement d'idées qui, à partir d'une hérésie particulière (28) font refluer dans l'esprit de Jean-Marie de la Mennais l'ensemble des hérésies, les schismes, les religions non chrétiennes, le paganisme... et le confirment dans l'ardente volonté de travailler, selon ses moyens, au « retour des sectes séparées de l'Eglise catholique », au retour de toutes les religions à l'unité de Dieu, au succès des missions, etc. Tout cela s'accompagne de moyens concrets à mettre en oeuvre et forme un ensemble de trente-trois paragraphes numérotés. Un « torrent » quelque peu désordonné, certes, mais les idées qui se pressent et parfois se bousculent sur le papier au gré des associations qu'elles engendrent ou des souvenirs qu'elles éveillent, loin d'être « vagues » sont au contraire précises et riches de sens.

(26) Une étude attentive de l'écriture et de l'encre permet d'avancer que cette indication marginale a dû être portée aussitôt le texte rédigé, ou peu après.

(27) Bergier (1718-1790), **Dictionnaire théologique**, 3 vol., 1790.

(28) Jacobites : hérétiques eutychiens, adeptes d'une secte monophysite de Syrie, séparée de Rome au VI<sup>e</sup> siècle. Le monophysisme ne reconnaît qu'une seule nature dans l'unique personne du Christ.

## LA GENESE DU « TORRENT D'IDEES VAGUES »

Ce jaillissement d'idées, annonciateur d'un vaste programme d'action apostolique et apologétique, n'est pas le fruit exclusif d'une illumination subite. Dans la lumière de l'Esprit Saint, les études antérieures, les relations variées, les réflexions et les prières l'ont préparé. Le jeune prêtre de 27 ans qui s'exprime ainsi dans la grisaille d'un soir d'automne et la solitude de la Chesnaie, révèle déjà l'étendue de ses connaissances et une étonnante perception des besoins de l'Eglise à l'aurore du siècle. Comment ne pas admirer cette érudition précoce ! Jean-Marie ne fréquenta aucun collège, aucun séminaire, petit ou grand, aucune université. Les temps ne s'y prêtaient guère ! Pour l'essentiel, sa culture intellectuelle est celle d'un autodidacte. Ecoutons le chanoine Le Sage (29)

(M. de la Mennais est) « plus instruit qu'on ne devrait l'attendre, d'après les circonstances des temps malheureux qui ne lui permirent pas de se former par des études longues, régulières et sagement dirigées. Il nous a dit maintes fois que, depuis l'âge de douze ans, il n'avait eu dans les lettres et les sciences, d'autre guide que lui-même ».

Mais il y avait les livres, la bibliothèque du séminaire de Saint-Malo où, depuis 1802, il enseignait la théologie, celle de la Chesnaie qui s'enrichissait d'année en année. Il lisait beaucoup, la plume à la main, assimilant métaphysique et théologie avec une aisance que favorisaient sa vive intelligence et son excellente mémoire.

Si les études régulières lui firent défaut, les informateurs et conseillers compétents ne lui manquèrent point. On sait le rôle joué auprès de l'adolescent, puis du jeune clerc par trois hommes d'une haute qualité d'âme, trois confesseurs de la foi : l'abbé Engerran, supérieur du séminaire de Saint-Malo, après l'avoir été longtemps de l'antique collège de la ville, l'abbé Vielle, remarquable par ses aptitudes aux sciences ecclésiastiques, et le Père Picot de Clorivière, fondateur, en pleine Révolution, de la Société des Prêtres du Coeur de Jésus dont Jean-Marie suivait avec ferveur le règlement spirituel.

De son côté, l'ancien évêque de Saint-Malo, Mgr Cortois de Pres-signy, établi à Paris après dix ans d'exil, s'intéressait paternellement à celui qui lui devait le sous-diaconat et dont il connaissait bien la famille. Ses lettres à Jean, heureusement conservées (30), le montre soucieux de

(29) Chanoine Le Sage (1757-1832), **Mémoires sur les affaires ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc**, inédits, t. II, p. 22 (Arch. Diocésaines). Une copie intégrale, certifiée exacte le 3 avril 1948, existe aux arch. F.I.C.P.

(30) A l'exception d'une seule, non datée, écrite peu de jours après la réception du sous-diaconat, les lettres de l'abbé Jean à Mgr de Pressigny n'ont pas été retrouvées.

guider les lectures du jeune clerc. Celle du 10 décembre 1802, particulièrement significative, nous peint le zélé sous-diacre déjà préoccupé de problèmes que nous retrouverons en bonne place dans le « **Torrent d'idées** ». Après avoir félicité son correspondant du goût qu'il manifeste pour les bons livres, le prélat poursuit : « Ceux dont vous me parlez sont des meilleurs. Vous ne pouvez rien lire de (mieux) sur tout ce qui concerne l'autorité de l'Eglise et les moyens de repousser les sophismes des hérétiques que le **Traité des Prescriptions de Tertullien, etc.** »

Et comment oublier l'oncle délicieux, Denys des Saudrais, humaniste « fourvoyé dans le commerce » ? Ce latiniste, traducteur élégant des **Odes** d'Horace, ce fin causeur et conteur, plein d'humour, de gaieté et d'indulgence, gentiment malicieux à l'occasion, avait tout pour attirer, retenir et captiver ses jeunes neveux. Il leur ouvre des horizons et affine leur goût...

En politique et religion, Denys François est un libéral, séduit par Rousseau et qu'enchantent les premières réformes de la Révolution naissante. Conseiller municipal de Saint-Malo, il contribue à leur exécution au plan local, sans omettre celles qu'impose la Constitution civile du clergé, à laquelle il adhère pleinement.

Mais voici que le despotisme jacobin glisse dans le sang. Le libéral Denys François perd ses illusions, démissionne en décembre 1792, retourne à ses chères études, retrouve l'orthodoxie catholique et se plonge dans la **Bible**. Une traduction du livre de **Job**, une autre du livre de la **Sagesse** révèlent l'évolution de sa pensée. S'il garde un faible pour Rousseau (31), la plupart des philosophes ne trouvent plus grâce à ses yeux. Du coup, son envoi aux organisateurs d'un concours littéraire, en 1797 ou 1798 (32), prend, dans sa première partie, l'allure d'une charge à fond contre la philosophie moderne, tandis que la seconde moitié affirme l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme en des pages magnifiques.

Christian Marechal pense que « cet écrit (est) le fruit d'une collaboration, dont les rôles sont difficiles à déterminer, entre les deux neveux et l'oncle des Saudrais » (33). Les causeries et discussions amicales aux côtés de Denys François, intelligent, instruit, pondéré, revenu de bien des idées creuses, ne pouvaient qu'accélérer la maturation d'esprits supérieurs, tels ceux de Jean-Marie et de Féli...

(31) Cela transparaît dans **Le bon curé** (1806 ?), opuscule de M. des Saudrais, copié par Jean, retouché par Féli, arch. F.I.C.P., Rome, boîte 4. (Cf. Duine, **Lettres inédites de La Mennais et documents nouveaux**, Annales de Bretagne, janvier 1913, p. 178 - Marechal, **La Jeunesse de La Mennais**, p. 13).

(32) Sainte-Beuve, **Portraits contemporains**, t. II, p. 211. Ce texte de 29 grandes pages, intitulé **Les Philosophes**, est une copie du travail de M. des Saudrais, attribuée à Féli par M. Marechal, arch. F.I.C.P., Rome, boîte 4.

(33) Marechal, **La Jeunesse de La Mennais**, p. 119.

## Une crise de santé

Et Saint-Sulpice dont le rôle dans la genèse du « **Torrent d'idées** » n'est pas contestable ?... Avant d'y venir, il nous faut évoquer la sérieuse crise de santé traversée par les deux frères. Elle provoque l'interruption momentanée de leur enseignement au séminaire de Saint-Malo, et impose, après un bref repos à la Chesnaie, trois mois de séjour à Paris pour consultations médicales.

Rien de plus compréhensible que le délabrement progressif de la santé de l'abbé Jean. Improvisé professeur de théologie en 1802, le sous-diacre doit lui-même parfaire ses connaissances dans les sciences sacrées pour se préparer à la prêtrise. Ses étudiants, de force inégale, l'obligent à donner trois cours dans la journée, et il doit les rédiger entièrement, car les manuels font défaut. Gageons que les veilles devaient se prolonger souvent, au détriment d'un sommeil réparateur !

25 février 1804, jour d'intense bonheur : Jean-Marie est prêtre ! Le 3 novembre suivant, Mgr de Maillé le nomme vicaire suppléant à la cathédrale sans lui retirer ses fonctions au séminaire. Sermons aux collégiens, aux paroissiens de Saint-Malo, confessions, direction des âmes qu'attirent le zèle et la vertu du jeune prêtre... s'ajoutent aux fatigues de l'enseignement. On devine les suites d'un tel abus de parole. Quelques années plus tard, le Père de la Mennais y fera allusion : « Moi-même, pendant longtemps, j'ai cru entendre dans ma poitrine la voix de la mort » (34).

Au début de décembre 1805, prenant en compte l'épuisement visible de l'abbé Jean, M. Meslé de Grandclos, vicaire général en résidence à Saint-Malo, lui enlève deux de ses cours. Celui qu'il conserve est encore de trop ! Quinze jours plus tard, son frère aîné, Louis-Marie meurt à 29 ans, « emporté par une maladie de poitrine » (35) dont il souffrait depuis un an. C'est un avertissement pour Jean ! Le médecin le condamne au repos, ainsi que Félicité, en proie à des troubles nerveux aggravés par le vif chagrin de la disparition prématurée d'un frère très aimé.

Le 22 octobre précédent, l'abbé Jean avait conduit à Rennes, pour y être ordonnés, seize de ses « théologiens ». Avant de prendre le repos prescrit, il honore sa promesse de collaboration à la mission de Plouer (36).

A la fin de décembre, la Chesnaie accueille deux frères épuisés, accablés par le deuil récent, mais nullement tentés par l'oisiveté...

(34) Sermon sur le Jugement, arch. F.I.C., t. I, p. 91.

(35) Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 119.

(36) Laveille, t. I, p. 55 et 57.

## Au repos à la Chesnaie (janvier 1806)

Si la Chesnaye-au-Porc (37) était très vieille terre seigneuriale, la célèbre demeure qu'on y voit encore aujourd'hui n'accusait qu'un quart de siècle quand Jean et Féli vinrent s'y loger en fin décembre 1805. Elle remplaçait l'antique manoir détruit. Toute simple, harmonieuse et blanche, elle posait une tache claire sur un fond de taillis et de haute futaie. Ce berceau de l'Ecole mennaisienne auquel se rattachent tant de souvenirs, glorieux et douloureux, a été respecté, mais non l'environnement immédiat, modifié par les propriétaires successifs.

Voici donc les deux frères à la Chesnaie, avec la consigne impérative de s'y reposer. Mais que faire, en si profonde solitude et en cette saison, sinon rouvrir les livres, prendre des notes, échanger des idées et rêver à l'avenir, ou plutôt le préparer ? Rien de mieux pour vaincre l'ennui et trouver un dérivatif au chagrin.

Nous ne pouvons préciser davantage les occupations de notre fondateur, à moins de les déduire d'une lettre de mars 1806, adressée à l'évêque par M. de Grandclos, Jean étant alors à Paris. Le Vicaire général prévient Mgr Enoch (38) qu'un autre temps de repos suivra le retour en Bretagne, et ajoute : « Il nous fera de nouveaux cahiers de théologie pour abréger la besogne de ses écoliers. » Jean employa-t-il ses loisirs de janvier à rédiger de tels cahiers ? C'est possible !

Nous sommes mieux informés des lectures et recherches de Féli. C'est ainsi qu'il a lu **l'Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand** (2e édition, 1804), par le baron de Sainte-Croix et noté une contradiction qu'il signale à l'auteur le 11 janvier 1806 (39).

Le baron avait posé ce principe de critique historique : il ne faut pas se régler sur la vraisemblance des faits pour rejeter ceux qui sont attestés par des témoignages dignes de foi, et, dans le même ouvrage, il récuse l'authenticité d'un miracle que Féli juge appuyé de tels témoignages sérieux. Le jeune et déjà fougueux polémiste d'écrire : « Si après cela on

(37) La Chesnaye-au Porc : nom du domaine au XVe' siècle, le seigneur étant alors Jacques Le Porc. D'autres familles nobles s'y succèdent. Le 10 avril 1778, le comte de Vintimille le cède à Pierre Lorin de la Brousse, sénéchal de Saint-Malo. Les enfants de Pierre-Louis Robert et de Gratielle Lorin en héritent du chef de leur mère. Il échappe donc à la liquidation quand, en 1813, la société « Mennais Robert, frères » dépose son bilan. Les historiens adoptent l'une ou l'autre de ces graphies : Chesnaye, Chesnaie, Chênaie.

(38) Mgr Enoch, nommé à Rennes le 30 janvier 1805, en remplacement de Mgr de Maillé, décédé à Paris le 25 novembre 1804.

(39) Guilhem de Clermont-Lodève, baron de Sainte-Croix (1746-1809), membre de l'Académie des inscriptions. La lettre de Féli, vraie dissertation, prend six pages dans la Correspondance générale rassemblée par Louis Le Guillou. C'est sa troisième lettre connue ; les deux premières furent adressées à Jean en 1805.

peut encore douter, on pourra douter aussi des miracles de Jésus-Christ et des apôtres ; on pourra douter de leur existence même [...]. Accréditée par un nom aussi célèbre que le vôtre (cette opinion) pourrait nuire à la religion que vous respectez et que vous aimez. » A cette époque, Féli s'intéresse donc à la méthode historique et accorde à l'autorité du témoignage la priorité sur la raison critique individuelle. Mais c'est moins en historien qu'en apologiste de la religion qu'il se penche ainsi sur le passé : zèle du néophyte, converti de fraîche date !

Janvier achève. Un mois de pause professionnelle, c'était sans doute un peu court pour revigorer des organismes anémiés. Toujours est-il que les deux frères ne se sentent pas mieux. MM. de la Mennais et des Sau-drais s'en inquiètent et prennent une décision que M. de Grandclos porte à la connaissance de l'évêque le 25 janvier 1806 :

« M. l'abbé de la Mennais qui a perdu son frère aîné il y a plus d'un mois se trouve dans l'embarras de conduire son frère cadet malade assez grièvement, à Paris, pour le faire traiter par des médecins. MMrs son père et son oncle l'exigent de lui et veulent qu'il profite lui-même de l'occasion pour son rétablissement. Il partira lundi de S. Malo passant par Rennes dans la voiture de Mr son père et se propose de vous saluer et de vous demander vos commissions mardi matin » (40).

Ce mardi tombait le 28 janvier. C'est en diligence que nos voyageurs reprirent la route. Il fallait alors trois jours pour se rendre de Rennes à Paris où ils trouvèrent une cordiale hospitalité au séminaire des Missions étrangères.

Quelle sommité médicale prit en charge Jean-Marie ? Nous l'ignorons. Féli, sur l'indication de son père et de son oncle s'adressa au célèbre docteur Pinel (41) qui jugea inutile de raffiner sur les remèdes : buvez du lait, modérez l'effort intellectuel et prenez de l'exercice au grand air (42). De telles recommandations pouvaient aussi bien convenir à l'aîné.

La faculté n'ayant pas dramatisé la situation outre mesure, nos deux malades pourraient s'en retourner rapidement, la Bretagne se prêtant mieux que Paris à l'observance des prescriptions médicales susdites.

(40) Arch. F.I.C.P., Rome. Boîte 17.

(41) Philippe Pinel (1745-1826), spécialiste des maladies nerveuses et troubles mentaux, médecin en chef de Bicêtre puis de la Salpêtrière, membre de l'Institut, et sans doute, du moins à cette époque, quelque peu « mécréant » : « L'incrédulité était alors assise dans toutes les chaires, les professeurs les plus célèbres, tels que Lamarck, Fourcroy et Pinel, ne perdaient jamais une occasion d'attaquer la religion par le sophisme ou les railleries. » (Abbé Charles Bruté de Rémur, Vie de Mgr Bruté de Rémur, 1887, p. 73).

Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 124.

Leur séjour se prolonge pourtant, comment n'en seraient-ils pas heureux ? Quel milieu plus distrayant que la capitale pour ces jeunes provinciaux ? Et que d'occasions de s'instruire !

Jean-Marie se souvenait qu'en 1802, Mgr de Pressigny lui avait recommandé de se mettre, pendant un an, sous la direction de M. Duclaux, à Saint-Sulpice. Il n'avait pu suivre ce conseil, l'ouverture du séminaire de Saint-Malo y requérant sa présence, ce que l'évêque avait admis. En ce début de 1806, il tenait à rencontrer l'excellent Sulpicien pour lui confier son âme et bénéficier de ses entretiens. Il ne sera pas déçu !

### **Jean-Marie de la Mennais et Saint-Sulpice**

Trois mois à Paris : bref intermède en une longue existence, mais combien marquant ! Impossible de ne pas s'y arrêter, de ne pas évoquer le Saint-Sulpice de 1806 dont la fréquentation pèsera sur la destinée de l'abbé Jean par « ce qu'il y apprend alors, les relations qu'il y noue, les inspirations qu'il y puise » (43). Le **Torrent d'idées** de 1807 en porte plus que la trace, et aussi les **Réflexions sur l'état de l'Église en France** (1809) et la **Tradition de l'Église sur l'institution des évêques** (1814), deux ouvrages dus à l'étroite collaboration de Jean et de Féli.

Si Jean-Marie est vite et cordialement accueilli au Séminaire, c'est qu'il a trouvé un introducteur de choix. A peine arrivé à Paris, il fait la connaissance d'un Rennais, Gabriel Bruté de Rémur, son aîné de dix-huit mois, dont l'adolescence héroïque et sainte avait tant ressemblé à la sienne. Avant la Révolution, sa famille était connue de Pierre-Louis Robert de la Mennais, subdélégué de l'Intendant de Bretagne pour la région de Saint-Malo (44).

Des études médicales couronnées par un brillant doctorat, un premier prix Corvisart, une affectation flatteuse comme « médecin du premier dispensaire de Paris » (45) promettaient à Bruté de Rémur de beaux succès de carrière. Et voici qu'à la surprise générale, en novembre 1803, le jeune docteur démissionne pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Quatre années durant, les sarcasmes de professeurs incrédules et les dangers de la vie parisienne avaient glissé sur l'étudiant sans plus entamer sa foi que sa vertu. Gabriel deviendra vite pour Jean-Marie, l'ami intime et l'émule en sainteté que révèle leur abondante correspondance.

(42) Marechal, *ibid.* p. 125.

(43) La veuve de M. Vatar de Jouannet, imprimeur du Roi et du Parlement de Rennes, épousa en secondes noces (14 février 1778) M. Bruté de Rémur, « directeur et receveur des domaines du Roi en Bretagne ».

(44) Charles Lemarié, Mgr Bruté de Rémur, premier évêque de Vincennes aux Etats-Unis (1834-1839), Klincksieck, Paris (1973), p. 36

(45) .

Saint-Sulpice avait rouvert en 1800. Quand l'abbé Jean y obtient ses grandes entrées, le séminaire compte une soixantaine d'étudiants, issus d'une trentaine de diocèses et la plupart assez âgés, retard dû aux dix années de persécution, subies sans que fléchissent leurs convictions religieuses. De telles recrues étaient bien préparées à vivre, dans la ferveur, le style de formation remis en honneur par M. Emery, l'éminent Supérieur de la Compagnie. De retour en Bretagne, Jean-Marie remerciera Saint-Sulpice et ajoutera : « Voulez-vous me rappeler au souvenir de MMrs vos élèves [...]. Je ne les ai connus qu'un instant, mais cela m'a suffi pour concevoir la plus haute idée de leur piété : ce sont des modèles que le bon Dieu m'a montré en passant » (46).

Jean se plaît au milieu de ces clercs à peine moins âgés que lui. Il se lie d'amitié avec l'abbé de Quélen (47), et plus intimement encore avec le « délicieux », l'« angélique » Teyseyrre (48). Celui-ci n'était pas séminariste en 1806, mais seulement membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge, fondée par le Père Bourdier-Delpuits en 1801 et dont on sait la notoriété. Les congréganistes étaient assidus aux conférences de M. de Frayssinous, et admis à partager avec les séminaristes le repos qui se prenait, les jours de congé, à la maison de campagne d'Issy.

Ces amitiés juvéniles, nouées entre le prêtre malouin et des âmes de choix, entretiennent le feu sacré et nourrissent la flamme de l'idéal spirituel. D'autres relations apportent à Jean des informations et des points de vue, un enrichissement intellectuel dont il tirera largement profit. Il ne s'agit plus ici de séminaristes, mais de leurs formateurs, une équipe splendide par la valeur personnelle, les aptitudes en pédagogie spirituelle, l'intelligente perception des besoins de l'Eglise. Le Saint-Sulpice de ce début de siècle redonnait à la Compagnie le prestige et le rayonne-

(46) Arch. des F.I.C.P., Rome, Boîte 16.

(47) Hyacinthe, comte de Quélen (1778-1839), né à Paris d'une illustre famille bretonne. M. Emery le cède au cardinal Fesch, archevêque de Lyon. Il devient par la suite vicaire général de la Grande Aumônerie, archevêque de Paris, membre de l'Académie française. Il avait invité Jean-Marie à son ordination sacerdotale par Mgr Caffarelli (14 mars 1807) : ce fut sans doute l'origine des relations de notre Fondateur avec l'évêque de Saint-Brieuc.

(48) Paul-Emile Teyseyrre (1785-1818), né à Grenoble. Il a 16 ans quand il est admis à Polytechnique ; il passe à l'Ecole des Ponts et Chaussées en 1803 ; Polytechnique le réclame comme répétiteur l'année suivante, tâche dont il s'acquitte à merveille. Aimable et gai, d'une profonde piété, d'une admirable pureté de vie, il se gagne les cœurs et multiplie les conversions dans le milieu étudiant. L'exemple de MM. Emery, Duclaux, Montagne... l'attire vers Saint-Sulpice où il entre le 17 novembre 1806. Jean et Féli subissent son influence rayonnante : une correspondance abondante suivra les premiers contacts. Teyseyrre meurt le 23 août 1818, décès prématuré qui lui épargne la douleur de voir son cher Féli — dont il avait imprudemment, mais de bonne foi, encouragé la marche vers le sacerdoce — glisser vers sa tragique destinée.

ment des meilleures périodes de son histoire. Dans ses séminaires reconstitués, il préparait un clergé de talent et de vertu dont plusieurs membres accédèrent à de hautes fonctions ecclésiastiques.

Qui mieux que M. Emery, l'« ange de la Conciergerie » sous la Terreur, le gallican assagi, le conseiller des évêques, le ferme défenseur des droits du Saint-Siège en 1811 (49), mêlé de près aux événements religieux du temps, peut apprécier la situation de l'Eglise, les maux dont elle souffre, les remèdes qui lui conviendraient ? Qui peut en instruire mieux le jeune abbé Jean-Marie de la Mennais ? M. Emery avait l'expérience des âmes, les qualités sacerdotales du jeune prêtre breton ne pouvaient lui échapper ; l'éminent Supérieur lui voua « une grande estime et un sincère attachement ».

Confesseur de la foi comme M. Emery, emprisonné, puis sauvé, lui aussi, par Thermidor, M. Duclaux, bras droit du Supérieur général auquel il succédera en 1814, assurait l'enseignement de la spiritualité et la direction des âmes. Consulté de toutes parts, c'était « l'oracle du clergé de Paris »... et d'ailleurs ! A Jean-Marie, il réserva un accueil particulièrement chaleureux et prodigua des conseils qu'il multipliera dans ses lettres.

M. Garnier, puits de science, merveille de simplicité, brillait par son aptitude à maîtriser des langues difficiles. Le latin, le grec, l'hébreu, l'arménien, l'arabe... n'avaient guère de secrets pour lui. En 1803,

M. Emery lui avait confié l'enseignement de l'écriture Sainte et de l'hébreu. Il suivait de près les travaux exégétiques protestants qui s'intensifiaient alors en Allemagne. Des orientalistes de renom « venaient assister aux exercices publics qui terminaient les cours de chaque année » (50). Cette compétence de M. Garnier ne sera pas oubliée quand se déversera le « torrent d'idées ».

A M. de Frayssinous (51) était attribuée la théologie dogmatique. Il y ajoutait, depuis 1803, des conférences données avec le plus vif succès, d'abord dans la quasi intimité d'une chapelle, puis, en 1807, dans

(49) J. Leflon, M. Emery, t. II, p. 523-530. Napoléon voulait arracher à une Commission un moyen de se passer du Pape pour l'institution des évêques. Dans la fameuse séance du 17 mars 1811, M. Emery, simple prêtre parmi les dignitaires ecclésiastiques et hauts fonctionnaires, lui opposa une résistance fortement motivée. Elle atterra les autres membres présents, fort craintifs face au despote, mais valut alors au Sulpicien, de la part de l'Empereur, un témoignage public d'estime pour sa compétence et son courage.

(50) A. Vacant, E. Mangenot, E. Amann, Dictionnaire de théologie catholique, Letouzé et Ané, Paris, 1946, t. XIV, p. 802.

(51) Denis, comte de Frayssinous (1765-1841) fit brillante carrière sous la Restauration. En la même année 1822, il est élevé à l'épiscopat, élu à l'Académie française et nommé grand maître de l'Université. De 1824 à 1828, il dirige le ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique.

l'imposant vaisseau de Saint-Sulpice qui avait peine à contenir la foule des auditeurs. En septembre 1806, avec l'agrément de M. Emery, il s'était séparé de la Compagnie pour se consacrer tout entier à son action oratoire, ainsi appréciée par Féli : « Un orateur semble être suscité par

la Providence pour confondre l'incrédulité [ .....], grave, précis, nerveux, il excelle dans le genre qu'il a créé » (52).

L'exorde de la première conférence entendue par les deux frères portait sur la situation présente de l'Eglise. Ce « tableau rapide, animé, des progrès de l'incrédulité depuis deux siècles » (53) frappa tellement Jean et Féli que son vibrant écho retentira bientôt dans les **Réflexions sur l'état de l'Église.**

Cousin de Frayssinous, M. Boyer enseigna la théologie avant de se consacrer, à partir de 1818, aux retraites ecclésiastiques et à la rédaction de nombreux ouvrages apologétiques et polémiques. En 1826, à la demande de Mgr de Frayssinous, il accepta d'écrire **l'Antidote contre les aphorismes de M.F.D.L.M.,** une charge à fond visant les **Aphorismes** de Féli, une défense vigoureuse des quatre articles de 1682 que l'on enseignait alors dans les séminaires de la Compagnie (54)... et en bien d'autres lieux attachés au gallicanisme. M. Boyer fut mieux inspiré quand il s'en prit au système philosophique du sens commun et aux **Paroles d'un Croyant.** Il ne semble pas que notre Fondateur ait entretenu avec M. Boyer des relations très poussées : nos archives n'en portent pas trace.

Jean et Féli quittent Paris en mai 1806. Ce bref séjour — guère plus de trois mois (55) — les a enchantés. Ils ont entendu et goûté les conférences de Frayssinous et bénéficié — surtout Féli — des leçons de l'helléniste Gail, au Collège de France. Sans négliger tout à fait le docte professeur, Jean-Marie a préféré multiplier les contacts avec Saint-Sulpice, tout heureux d'y trouver la direction spirituelle et les informations précieuses qu'il souhaitait.

(52) Dictionnaire de théologie catholique, t. VI, p. 797.

(53) Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 146.

(54) Cf Mgr Frutaz, Summarium additionale, typographie polyglotte vaticane, 1960 (Cause de béatification et canonisation de Jean-Marie Robert de la Mennais). Cet important travail historique, qui réfuta victorieusement les objections du Promoteur de la Foi, reproduit un texte du 26 février 1808, par lequel M. Emery fait savoir au ministre des Cultes qu'il acquiesce « pleinement aux quatre articles de la déclaration (de 1682 et qu'il tiendra la main) à ce que ces articles soient toujours enseignés dans le séminaire (de Paris) et enseignés dans tous les sens que leur attache Bossuet dans sa défense de la susdite déclaration ».

(55) On peut le déduire d'une lettre que, de la capitale, Bruté de Rémur écrit à Jean-Marie le 24 mai 1806: elle est adressée à Saint-Malo (Arch. F.I.C.P. dossier 18). Les deux frères n'ont donc pas séjourné cinq mois à Paris comme le dit Laveille, t. I. p. 69.

Mais aucun des deux frères n'est vraiment rétabli. Jean l'avoue à un intime : « Ma poitrine est encore un peu douloureuse et je serai obligé de prendre du lait d'ânesse à mon retour. » Ce qu'il espère ? : pouvoir malgré tout « décharger le pauvre M. Vielle, au moins d'une partie de sa besogne, car il doit être écrasé et j'en souffre » (56).

Cette aide, Jean-Marie l'apporte jusqu'à la mi-août, début des vacances d'été, tout en se livrant à ses travaux personnels. Une lettre du 20 juillet 1806 (57) nous le montre aux prises avec un problème d'ecclésiologie : de qui relève le droit d'instituer les évêques ? Au début de la Révolution, la Constitution civile du clergé l'avait résolu dans un sens très gallican, en l'attribuant aux métropolitains (58). Jean-Marie se pose en défenseur des prérogatives du Saint-Siège : « Le prince n'a aucun droit sur les choses purement spirituelles [...I donc un archevêque qui prétendrait donner la mission à ses suffragants, agirait sans titre, et cet acte serait radicalement nul, évidemment schismatique. » C'était déjà affirmer avec netteté le principe que développeront, à l'aide de solides arguments, les trois volumes publiés par les deux frères en 1814, sous le titre : **Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.**

Cette même lettre du 20 juillet signale d'autres cas plus ou moins embarrassants, et Jean-Marie de conclure : « Je sens très bien la nécessité de les étudier, et je voudrais les posséder à fond ; mais pour cela tout me manque, les livres, le temps, la santé, la mémoire ; vous ne sauriez croire combien je suis misérable, combien je suis pauvre ; cependant, il faut faire ce qu'on peut, et travailler de son mieux. »

Donc, santé encore médiocre ! Elle l'oblige une fois de plus à suspendre son enseignement. La Chesnaie le revoit en novembre 1806, ainsi que Féli. Ils y trouvent des livres, du temps pour les exploiter et des facilités pour suivre les prescriptions médicales.

### **Nouveau séjour à la Chesnaie (nov. 1806 - déc. 1807)**

Novembre, le mois « noir » des Bretons bretonnants (**miz du**), certes pas l'époque idéale pour s'enfermer à la Chesnaie ! Ce qu'elle offre en

(56) Ropartz, La vie et les oeuvres de J.-M. de la Mennais, Lecoffre, Paris 1874, p. 49 : Jean à l'abbé Hay, professeur au séminaire de Saint-Malo.

(57) H. de Courcy, Lettres inédites de J.-M. et Féli de la Mennais à Bruté de Rémur, précédées d'une introduction, par E. de la Gournerie, Forest et Grimaud, Nantes, 1862, p. 2.

(58) La Constitution civile du Clergé (12 juillet 1790) établissait en France une Eglise nationale. Défense était faite à toute paroisse du pays, à tout citoyen français de reconnaître l'autorité d'un évêque nommé par une puissance étrangère (le pape). L'évêque élu par les citoyens actifs d'un diocèse (y compris les juifs, protestants, incroyants...) devait demander l'institution canonique à son métropolitain, puis en avisait le Saint-Siège par politesse et en témoignage d'unité de foi.

ce moment : un ciel bas et gris, des arbres rouillés ou dépouillés, l'humidité des averses fréquentes. Mais vienne la belle saison et tout se transfigure. Quel plaisir de se perdre dans les bois reverdis, de rêver près de l'étang encaissé et profond, sombre miroir où se reflètent les rochers voisins, les longues branches des chênes et des hêtres, égayés d'une multitude d'oiseaux ! L'étang de la Chesnaie ? Un coin romantique à souhait ; pour Féli, le joyau du domaine : « Sans (étangs), nulle campagne, si pittoresque qu'elle soit, n'est complète pour moi » (59).

En ce « vrai paradis terrestre » (60), Jean et Féli se refont une santé. La ferme dite de la Porte (61) et son lait crémeux sont à deux pas. Et qu'il est donc facile de « prendre de l'exercice au grand air », suivant la recommandation du docteur Pinel. Les deux frères ne s'en privent pas. Féli « avait une ardeur infatigable à la marche » (62) et Jean-Marie n'était pas moins alerte. Ils arpentent allées et sentiers, sensibles au charme du paysage, cadre de leurs conversations animées. Pour les promenades plus longues, l'oncle des Saudrais donne la recette : « Soyez à cheval ». Les montures qu'ils enfourchent avec adresse et plaisir les entraînent vers ces lieux plaisants que sont la forêt de Coëtquen et les bords de la Rance.

Quant à « modérer le travail intellectuel », c'était trop leur demander, surtout quand la pluie ou le froid les confinent au logis : « le froid, mon grand ennemi », avoue Féli (63). Les deux frères se plongent avec ardeur dans les sciences sacrées. Leur bibliothèque s'enrichit des volumes qu'avec une bonne volonté inlassable, Bruté de Rémur leur adresse de Paris sur leurs indications. Régulièrement, l'oncle des Saudrais leur passe ses gazettes, et parfois les commente en des lettres savoureuses qui respirent si bien la gaieté et l'esprit, la culture et le bon sens de ce charmant homme. Comment s'ennuyer dans ces conditions ? Impossible ! et Jean le fait savoir à Bruté : « Mon frère et moi, nous nous sommes retirés dans une maison de campagne qui nous appartient (....), et là nous vivons, depuis près de dix mois, en véritables ermites, et dans une soli-

(59) Louis Le Guillou, *Correspondance générale, Féli au baron de Vitrolles*, 29 septembre 1844, t. VIII, p. 341.

(60) Marechal, *La Jeunesse de La Mennais*, p. 17.

(61) Ferme de la Chesnaie ou « ferme de la Porte à cause du porche qui ouvre l'entrée de sa cour », Paul Viollet, article *La Chênaie* dans *CAHIERS MENNAISIENS, Actes du Colloque Lamennais*, 1982, numéro spécial 16-17 (1983-1984).

(62) G. d'Haussonville : *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu*, Perrin, Paris, 1910, Introduction, p. LX : Jugement de la baronne sur Lamennais.

(63) L. Le Guillou, *Correspondance générale, Féli à la baronne Cottu*, 30 août 1834.

tude profonde. Nous avons défendu à l'ennui d'approcher de nous, et il n'a pas encore osé, une seule fois, se présenter à notre porte » (64).

En cette année 1806 et les suivantes, « années mal connues, grandes années » (65), les deux frères rassemblent et assimilent les matériaux d'où sortiront, entre autres, les **Réflexions sur l'état de l'Église en France**, et la **Tradition de l'Église sur l'institution des évêques**. Une activité intellectuelle prodigieuse se déploie en cette « thébaïde » qu'est la Chesnaie, mais pas seulement pour chasser l'ennui ou se procurer le plaisir d'en savoir toujours un peu plus. Pour sa part, Jean-Marie a l'esprit « sans cesse tourné vers les oeuvres. L'étude n'est que le prélude du combat, la lecture, l'arsenal où l'on découvrira ses armes, ou la recherche empressée du point faible de l'adversaire, et des meilleures voies de l'atteindre et d'en triompher » (66).

### **L'inoubliable soirée du 13 novembre 1807**

Et voici que s'achève cette studieuse « retraite » d'une pleine année. Jean a beaucoup étudié et beaucoup échangé avec Féli, beaucoup prié aussi... Le souvenir de ses fructueux contacts sulpiciens est encore frais. D'autres relations ont élargi son horizon et accru ses connaissances. L'heure vient de passer à l'action. Un article de dictionnaire lui fournit l'occasion inattendue d'en esquisser le programme.

Christian Marechal ne s'est pas montré plus prolix que Jean-Marie de la Mennais sur les circonstances de l'événement. D'autres biographes, plus préoccupés de séduire le grand public ont narré la scène avec une verve et des enjolivements qui honorent leur imagination et leurs dons d'écriture (67). Jean et Féli travaillaient-ils l'un et l'autre, ce soir-là, dans le salon du rez-de-chaussée, égayé et réchauffé par un feu de sarments ? On l'a dit. C'est possible mais non prouvé. A la Chesnaie, « les neuf pièces exposées au midi ont toutes une cheminée. La chambre où Lamennais, qui était très frileux, travaillait et se reposait, était située au premier étage, au-dessus du salon ; c'était la plus vaste » (68). Rien n'assure que Jean-Marie fût absent de la sienne quand l'article de Ber-

(64) H. de Courcy, *Lettres inédites de J.-M. et Féli de la Mennais*, 1862, p. 14.

(65) R. Bréhat, *Lamennais le trop chrétien*, Denoël, Paris, 1941, p. 46.

(66) C. Marechal, *La Jeunesse de La Mennais*, p. 202.

(67) R. Valkery-Radot : *Lamennais ou le prêtre malgré lui*, Plon, Paris, 1931, p. 52-54. — A. Merlaud, *Jean-Marie de la Mennais*, Bonne Presse, Paris, 1960, p.52.

(68) *Cahiers mennaisiens*, n° spécial (16-17), 1983-1984. Actes du Colloque mennaisien (1982), P. Viollet : « La Chênaie », p. 179. Le Chênaie appartient actuellement à la famille Viollet.

gier l'engagea sur une piste qui devait déborder les Jacobites et le mener loin. A-t-il lu à son frère « ces notes toutes fumantes encore de leur inspiration sacrée » (Vallery-Radot ?) C'est au moins vraisemblable : ils n'avaient rien de caché l'un pour l'autre et communiaient dans la volonté de prendre place parmi les agents « d'une immense reconstruction chrétienne » (Merlaud).

En cette soirée d'automne, Jean-Marie feuillette donc son dictionnaire théologique. Ce qui est dit des Jacobistes retient son attention, mais il s'en évade bien vite ! Il existe d'autres sectes, d'autres religions détachées de la véritable Eglise du Christ ou qui lui furent toujours étrangères. Situation intolérable pour une âme ardente que brûle l'exhortation du Divin Maître : « Que tous soient un... » Comment ramener les païens à l'unité de Dieu et les frères séparés au bercail de l'Eglise catholique romaine ? Et l'esprit du jeune prêtre bondit à travers le temps et l'espace où s'est déployée la vie mouvementée de l'Eglise. La plume qu'il a vite saisie s'efforce de fixer, au fur et à mesure qu'elles se présentent, les « idées » qui se bousculent dans son cerveau enfiévré... et cela donne le « **Torrent d'idées vagues** », jugé assez important par Christian Marechal pour l'amener à écrire (69) :

« Il faut, en dépit de sa longueur, citer ce texte précieux tout entier, tel que je l'ai retrouvé dans les archives des Frères de l'Instruction chrétienne. Par sa date et par son contenu, que de clartés il jettera sur les événements qui vont suivre ! »

Nous ne pouvons faire moins que l'historien de Féli de la Mennais, d'autant que l'ouvrage de Marechal est absent de nos bibliothèques de communauté et que, à notre connaissance, le « Torrent d'idées » n'a pas été reproduit dans nos revues de famille. Voici donc le texte intégral des réflexions de Jean-Marie, encadrées, comme il a été dit plus haut, dans un modeste recueil de notes de lecture :

(69) C. Marechal : La Jeunesse de La Mennais, p. 203.

# Le « Torrent d'idées vagues »

## TÉXTE INTÉGRAL

Réunion des sectes séparées de l'Eglise catholique (livre à faire).

Deux tendances, l'une à s'en éloigner et à perdre entièrement la foi, tels les Sociniens, quakers, méthodistes, etc. L'autre de rapprochement, les protestants de bonne foi, les anglicans, etc., qui doivent reconnaître le peu de fondement des premières calomnies de la réformation, et le besoin de revenir à un véritable système d'unité dans la foi — des Grecs et autres orientaux, etc.

1. — Remarques sur le retour de toutes les religions à l'unité de Dieu, due au christianisme et aux Juifs ; sur l'étendue respective du christianisme total et des autres religions ; sur l'étendue respective de l'Eglise catholique, avec ses missions étrangères — des sectes réformées au moins de titre — de l'Eglise grecque — de l'Eglise nestorienne — Eutichéens ou Jacobites, Ethiopiens, Coptes (70) - (livres, **État de l'Eglise romaine** du prélat Cerri 169, Berewood, **Histoire universelle Sacra Politica** de Miroens - **Géographie sacrée du P. Saint-Paul** - Fabri-cius Lux. evang (71).

2. — Points de séparation entre chacune et l'Eglise catholique.

3. — Données favorables - difficultés propres éprouvées déjà ou à prévoir.

4. — Procédés et tentatives à mettre en usage - Livre comme **l'Éxposition** de Bossuet.

5. — Histoire des tentatives précédentes de réunion dans tous les siècles par les diverses sectes.

6. — Carte géographique représentant par des couleurs le territoire propre et les parties mêlées des diverses communions chrétiennes.

7. — Remarques sur l'état des études ecclésiastiques avant la révolution et à présent. - la tendance à leur donner (72).

(70) Copte ou Cophte. Mot d'origine grecque déformé par la prononciation arabe et européenne. Il est synonyme d'Egyptien.

(71) Fabricius (1668-1736), luthérien allemand, théologien, auteur de grands travaux bibliographiques dont une *Bibliotheca ecclesiastica*.

(72) « Point de départ des pages consacrées à cette question dans les *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France* » (Marechal).

8. — Données de M. Garnier pour entreprendre ce travail — Connaissance par le fond de l'Écriture Sainte — des textes, de l'exégétique des protestants et de leur tendance socinienne (73). Connaissance des langues orientales — rapport avec les littérateurs en ce genre : Sacy, Cousin (74), etc. — pratique et connaissance des missions — esprit juste, modéré - théologie exacte, foi vive et amour de Jésus et de Marie, zèle de la gloire de Dieu — entrée de la bibliothèque impériale.
9. — Consulter les mémoires sur une académie d'hébraïsants des Pères Capucins.
10. — État actuel des missions de l'Amérique — mémoire de M. Dil-het.
11. — Avances et insinuations pour le rétablissement des Jésuites et autre Compagnie capable de poursuivre avec le temps, selon les desseins de miséricorde que peut avoir la Providence et les trésors de grâce cachés dans son sein et auxquels elle attend que nous fassions correspondre nos efforts — le retour d'une unité catholique universelle (75).
12. — Vues et avances pour conserver, maintenir l'autorité du Saint-Siège. Son admirable influence sur tout l'univers dans les temps passés, actuellement, et encore plus pour l'avenir (76).
13. — Vues et avances pour la conservation et l'extension des ordres religieux. Aucun bien durable ne s'étend et ne peut s'entreprendre sans ces institutions (77) — souvenirs historiques et appréciation des biens procurés par eux.
14. — État actuel des séminaires et du clergé national de l'Asie — des séminaires de l'Amérique, etc.
15. — Importance des Jésuites Russes pour l'extinction du schisme et la conversion des Tartares.
16. — État actuel de la Propagande à Rome, vues et avances pour favoriser les fonds à faire pour cet objet — ce qu'on a fait en annales — son imprimerie transportée à Paris.

(73) Pour les sociniens, Jésus n'était pas Dieu, mais un homme créé par Dieu d'une manière miraculeuse, avec mission de sauver l'humanité pécheresse.

(74) Silvestre de Sacy (1758-1838), orientaliste de renom, nommé en 1806 professeur de persan au Collège de France, manifestait de l'estime pour la science du Sulpicien Garnier. — Cousin (1627-1707), érudit, directeur du Journal des Savants, auteur d'une Histoire de l'Eglise, académicien.

(75) Nous trouvons dans cette « autre Compagnie » la première idée de la Congrégation de Saint-Pierre.

(76) Cf. la Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques.

(77) Les fondations religieuses de Jean-Marie de la Mennais montreront l'importance qu'il y attachait.

17. — Coptes, un seul point de séparation, l'eutich, — mémoire sur la langue copte, mémoire de l'Académie des Inscriptions, t. LVII, in-12.

18. — Se procurer la bibliothèque orientale de Assemani, d'Herbe-lot, la préface du Zendavesta d'Anquetil (78) — les mémoires de la Société de Calcutta, martyrs de l'Église orientale d'Assémani. — v. le P. Lequien Smidth - les lettres édifiantes.

19. — Partir pour les séminaires de la Cochinchine.

20. — Invoquer beaucoup saint François-Xavier — rappeler son idée de convertir la Chine et revenir convertir les sectes du Nord — idée gigantesque ou plutôt vraiment apostolique, que beaucoup de données ont fort avancé, et peut-être surtout la crise du philosophisme qui aura fixé les vraies notions sur la nécessité de l'Église, autorité infaillible, comme la crise arienne fixa pour toujours la foi en J.C. et à la Trinité, comme la crise protestante fixa la foi eucharistique et la nécessité d'un tribunal interprète de l'Écriture Sainte. Il faut que ces grandes crises pour développer toutes les parties de la religion, tout tourne en résultat pour elle **crescit in augmentum Dei**. Le bon Dieu pour qui les siècles sont des jours, n'y va pas si vite que nos désirs, et ainsi après deux siècles et demi, le christianisme n'en est encore qu'à pousser ses grosses racines dans ces régions où saint François-Xavier alluma d'abord cet incendie semblable à celui qui précède le défrichage des terrains encore sauvages ; mais enfin ces racines semblent s'enfoncer profondément et bientôt le christianisme de ces pays, à l'épreuve d'une destruction subite comme au Japon, n'attendra plus que la conversion des Constantins de ces régions qui se seront fait précéder, comme celui de l'ancienne Église, de quelques générations de princes indifférents ou persécuteurs.

21. — Éminence de ce travail sur les petites conceptions passagères des politiques qui ne songent qu'à l'agrandissement et au développement d'un empire particulier et sous les seuls rapports si bornés de ce monde, commerce, richesse, politesse, industrie, commodités, etc., sans s'occuper d'élever les hommes vers leur patrie. Ah ! petits politiques, **non habemus hic manentem civitatem** (79).

(78) Assemani (1687-1768), orientaliste maronite ; préfet de la Bibliothèque vaticane, il l'enrichit d'un grand nombre d'ouvrages acquis en Orient.

Herbelot (1625-1695), orientaliste, professeur de syriaque au Collège de France, auteur d'une Bibliothèque orientale.

Anquetil (1731-1805), orientaliste. Le projet d'acquisition dont parle l'abbé Jean s'est réalisé, car, parmi les manuscrits de Féli, M. Marechal a trouvé 29 pages de notes sur le Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre, traduit en français sur l'original, avec des remarques, etc., par M. Anquetil Duperron, Paris 1771.

(79) Allusion à Napoléon dont la politique heurtera de plus en plus Jean et Féli.

22. — Remarques sur les livres des Jacobites — sur ceux des Grecs modernes — catalogue de M. Villoison (80). Combien tout cela est peu connu — même la science ecclésiastique de nos voisins, leurs travaux sur l'Écriture Sainte et leurs égarements toujours croissants — leurs travaux plus utiles en Angleterre pour la défense de la religion — Priestley (81), Lardner, etc.
23. — Vues et avances sur le rétablissement d'un corps théologique savant en France pour suivre par branches ces grands aperçus (82).
24. — Donner cet ouvrage et étonner les petites têtes ignorantes qui ne savent que mépriser la religion, par ces coups d'oeil si vastes sur le développement du christianisme depuis son origine — son triomphe constant sur les sectes — sa marche d'affermissement — l'extinction successive de ses divers ennemis — ce triomphe uniquement propre à l'Église romaine — ses espérances actuelles si probables et ses chances évidentes contre toutes ses classes d'ennemis — beauté d'ensemble de cette marche de la religion vers le 2<sup>e</sup> avènement de J.C. et la consommation des temps (83).
25. — État des Juifs, leurs royaumes chimériques, mais leur dispersion réelle dans toute la terre et leurs établissements considérables dans les états les plus éloignés pour y porter peu à peu l'unité de Dieu et la foi au Messie futur qui arrive ensuite avec les missions.
26. — Profiter de tout, des Nestoriens qui, au septième siècle, portèrent le christianisme à la Chine — sanhédrin de 1807 — missions anglicanes qui se répandent plus que jamais ; c'est l'épouse qui envoie ses servantes pour lui préparer des enfants.
27. — Rêves des Jansénistes sur la fin du monde servant à nous faire porter plus d'attention au malheureux Israel.

(80) Villoison (1750-1805), helléniste, découvre le célèbre Codex Venetus à la Bibliothèque de Saint-Marc (Venise), point de départ des travaux sur Homère.

(81) Priestley (1733-1804), chimiste, philosophe et théologien anglais ; quoique protestant, il se fit l'éloquent interprète des plaintes des catholiques opprimés.

(82) Encore l'idée qui se concrétisera dans la Congrégation de Saint-Pierre.

(83) Projet de l'Esprit du christianisme, trouvera place dans les Réflexions sur l'état de l'Eglise et surtout dans l'Essai sur l'Indifférence (Marechal).

28. — Efforts de Joseph pour désorganiser le christianisme (84) — du grand duc de Toscane — de Pombal — du duc de Bavière, etc.
29. — Hommage favorable au zèle de Chateaubriand, à la politique supérieure de M. de Bonald (85).
30. — Étendre ce travail d'une éternité à l'autre, du <sup>1er</sup> décret de l'incarnation du Verbe (**in capite libri**, etc., **sic Deus dilexit**, etc.) à son incarnation dans le temps (**propter nos hominem**), à son sacrifice sur la croix — à son sacrifice eucharistique perpétuel et universel) (**in omni loco obl. munda**) à son sacrifice dans le ciel (**patri monstra assidue, Christus assistens, talis decebat**, etc), à la première prédication à Jérusalem (**mysterium quod fuit absconditum**), aux Gentils, aux annonces du 2<sup>e</sup> avènement jusqu'aux promesses éternelles données à l'Église (**vobis-cum sum**), — prendre de ce magnifique tableau un exorde qui répande le plus haut intérêt sur l'Église.
31. — Etudier la géographie de Mentelles, celle de Penkerton, les derniers voyageurs, rallier les données éparses.
32. — Prier M. Garnier ou M. Émery de faire le **fiat lux** de ce petit chaos, si j'en puis tirer quelque hommage à N.S. — mais je crains que cela ne me tirât de l'entière obscurité où je dois trouver la sûreté de mon salut, et les fruits solides d'un ministère caché en Jésus et Marie.
33. — Il est temps, après les Bossuet, Bergier, Barruel, la révolution, les conf. Fraissinous, de traiter la philosophie comme une cause désormais méprisée, et de partir des vérités de la foi comme de vérités convenues, et d'en revenir après un long état de chicanes et de procédures à cette belle théologie des Pères, à celle de Suarez, Petau. Thomassin (**de incar. de sacerd. D.N. J.C.**) — à la piété elle-même dans ses plus belles sources, l'Écriture Sainte, saint François-de-Sales, etc.

(84) Joseph II (1741-1790), Empereur germanique, séduit par les philosophes français, tenant du « despotisme éclairé », annihile le pouvoir de Pie VI sur l'Église autrichienne, disperse les Jésuites et autres religieux.

Un hommage à Bonald figure dans les Réflexions sur l'état de l'Église en France.

**LES THEMES PRINCIPAUX DU « TORRENT D'IDÉES »  
ET LEURS PROLONGEMENTS DANS LES ECRITS  
ET L'ACTION PASTORALE DE JEAN-MARIE  
DE LA MENNAIS**

Voilà donc ce « petit chaos », présenté par l'auteur en toute modestie, ce « texte précieux » selon Marechal, texte foisonnant d'idées, de projets, de vues d'avenir, voire d'intuitions prophétiques. On ne peut qu'admirer l'érudition précoce et l'étonnante lucidité dont témoignent ces pages rédigées sans ratures et en si peu de temps. A cet homme de foi, de prière et de zèle qu'était Jean-Marie, comment, en la circonstance, refuser l'inspiration d'Én-Haut ? Certes, elle le visita ce soir de novembre, quand il condensa l'essentiel de ses recherches et réflexions antérieures en un vaste programme d'action. Il n'aura garde de l'oublier ; il en poursuivra l'exécution, selon les vues de la Providence telles qu'il les discerne, et selon les moyens dont il dispose, son admirable constance surtout, qualité d'un témoin attentif et critique de son oeuvre briochine — pas toujours bien disposé à son endroit — n'a pu s'empêcher de relever : « Personne n'est plus tenace que lui dans les projets qu'il conçoit, plus inventif en ressources, plus infatigable à les employer... » (86).

Qu'il suffise de rappeler ici les ouvrages écrits en collaboration avec Féli, les initiatives pastorales du vicaire capitulaire de Saint-Brieuc, la part prise dans la lutte contre l'enseignement mutuel et pour la liberté d'enseignement, le rôle joué par le vicaire général de la Grande Aumônerie de France, les fondations de sociétés religieuses, l'engagement de sa congrégation de Frères dans la sainte aventure missionnaire... Et l'on voit ainsi comment le « torrent d'idées » de ce jeune prêtre de 27 ans — idées pas si vagues que cela ! — finit par engendrer, selon la belle expression d'André Merlaud, « un torrent d'oeuvres au service des âmes. »

S'il y a « chaos » dans les pages de l'abbé Jean, on peut tenter de le débrouiller, d'endiguer le « torrent ». Risquons donc une mise en ordre des idées, un regroupement des thèmes principaux, ne serait-ce que pour en faciliter le commentaire et mieux présenter l'oeuvre si féconde qui en découlera. C'est dans son oeuvre qu'un homme s'engage vraiment et se révèle, Jean-Marie de la Mennais le prouvera... et de quelle manière !

(86) Chanoine Hervé-Julien Le Sage (1757-1832), **Mémoires** (inédits) **sur les affaires ecclésiastiques du diocèse de S. Brieuc**, arch. diocésaines de Saint-Brieuc.

## RETOUR A L'UNITE CATHOLIQUE

Le « torrent se déborda à l'occasion de quelques lignes de l'article Jacobites ». Surgit alors, dans l'esprit du jeune prêtre tout le drame si douloureux des schismes et des hérésies qui déchirèrent « la robe sans couture du Christ ». Jean-Marie ne peut en prendre son parti. Les paroles de Jésus le hantent et le brûlent : « Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 21). Ce verset de la « prière sacerdotale » lui dicte son devoir : se mettre, lui aussi, au service de l'UNITÉ voulue par le Christ. L'évocation de quelques moyens à mettre en oeuvre font l'objet du préambule, des six premiers paragraphes et de plusieurs autres par la suite, surtout les § 15, 17 et 22.

Nous aimerions bien, en cette fin du XXe siècle, pouvoir créditer le jeune abbé de la Mennais de vues oecuméniques aujourd'hui familières à l'ensemble des confessions chrétiennes. Mais ce serait pur anachronisme et contraire à la vérité. Il n'est pas précurseur en ce domaine. Il faudra attendre les dernières années du XIXe siècle pour voir naître timidement l'oecuménisme tel que nous le concevons aujourd'hui.

Quand se déversait le « torrent d'idées vagues », pas une Église issue du christianisme primitif n'en avait la moindre idée. Pour Rome, le retour à l'Unité n'était envisagé qu'en termes de « retour au bercail » de l'Église catholique romaine, seule dépositaire du « véritable héritage de Jésus-Christ (...) (et) de la plénitude des moyens de salut » (87). Sous ce rapport, rien n'a changé. Vatican II maintient ferme l'identité chrétienne. Mais le « mouvement oecuménique », approuvé, encouragé par le Concile, et qui touche aujourd'hui les principales confessions chrétiennes recherche, dans la sérénité et la charité, dans le recours à l'Esprit Saint et la prière commune, les moyens de surmonter les obstacles opposés à la parfaite communion ecclésiale... Un vrai dialogue s'est instauré, une humble conversion des coeurs est demandée à tous, facilitée par une meilleure connaissance des torts réciproques. Sont écartées les controverses anciennes, de style polémique, où chacun « campé sur sa position doctrinale et ecclésiologique », ne cherchait qu'à la justifier à coups d'arguments adverses, au risque de durcir les oppositions. Le climat actuel est bien meilleur, même si les résultats décisifs se font attendre.

Déçu autant qu'attristé par l'échec des nombreuses tentatives de rapprochement (§ 5), l'abbé Jean se propose d'analyser les difficultés du passé et celles que l'avenir peut encore réserver (§ 3). Loin d'en être

(87) Vatican II, **Décret sur l'oecuménisme**, § 1 et 3.

découragé, il ne songe qu'à réfléchir aux « moyens et tentatives à mettre en usage » (§ 4). Ces réflexions lui eussent-elles inspiré une méthode plus proche de celle d'aujourd'hui ? Qui peut le savoir ? Les lourdes responsabilités pastorales qu'il dut assumer à partir de 1815, à la tête d'un vaste diocèse en pleine réorganisation, l'empêcheront de s'engager à fond dans l'oeuvre du rapprochement des confessions chrétiennes. Due à l'initiative de Jean et de Féli, et vouée aux hautes études ecclésiastiques, la Congrégation de Saint-Pierre eût peut-être orienté plus vite les esprits dans la bonne direction : son existence éphémère interdit toute spéculation à ce sujet.

Si Jean-Marie de la Mennais n'a pas découvert l'oecuménisme tel qu'on le pratique de nos jours, s'il conçoit l'apologétique chrétienne à la manière d'un François de Sales, d'un Bossuet, ou encore, plus près de nous, d'un Père d'Alzon (88), on ne peut cependant qu'admirer l'ampleur de ses vues apostoliques étendues à toutes les religions, chrétiennes et non chrétiennes, à toutes les formes d'animisme. Ce qu'il veut : travailler de toutes ses forces au « retour d'une unité catholique universelle », ainsi qu'il l'écrit dans la finale, plutôt erratique, du § 11, et sans reculer devant un pléonasmе qui accentue sa pensée.

## LES MISSIONS

Les réflexions de Jean-Marie de la Mennais sur les missions se rattachent, mais en partie seulement, aux considérations précédentes sur le retour à l'unité catholique. Le mot « mission » recouvre des sens fort divers, surtout si l'on tient compte d'innombrables nuances sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'étendre ici.

Au sens large, la mission est définie avec clarté et précision par le divin Maître lui-même, quand il intime à ses apôtres cet ordre formel : « Allez donc, et enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Ésprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Ainsi entendue, la mission cherche à conquérir au Christ, pays après pays, l'ensemble de la population du globe. Dans un sens plus restreint, la mission par excellence est celle qui travaille à la christianisation d'un peuple jusqu'alors tout entier fermé à l'Évangile. Par extension, elle vise aussi la reconquête : rendre à l'Église ce que le schisme et l'hérésie lui ont enlevé. C'est ainsi que l'Écosse, l'Angleterre, la Hollande, etc. n'ont été soustraits à la juridiction de la Propagande qu'en 1914, par Pie X (89). Faut-il mentionner encore la

(88) Emmanuel d'Alzon (1810-1880), mennaisien aussi longtemps que Féli demeura fidèle à Rome, ardent apôtre de la renaissance catholique en France et de la conversion des protestants, fondateur des Augustins de l'Assomption (1845).

(89) Cf. Vacant, Mangenot, Amann, Dictionnaire de théologie catholique, t. X, col. 1865-1866.

reconquête de catholiques plus ou moins éloignés de l'Église par leurs opinions, leur conduite ou simplement leur tiédeur religieuse ? Cette reconquête suscita, à diverses époques et en divers pays, des initiatives de zèle appelées « missions intérieures ». On sait le rôle joué par notre Père Fondateur pour les relancer en Bretagne après la tourmente révolutionnaire (90). Qui oserait prétendre que les catholiques des vieilles chrétientés n'en auraient pas encore besoin aujourd'hui, mais sans doute sous une forme mieux adaptée aux mentalités actuelles ?

\*\*\*

Les missions s'adjugent une large place dans le « torrent d'idées ». Sept paragraphes en leur entier et plusieurs autres partiellement leur sont consacrés. Le **16e** concerne la S.C. de la Propagation de la Foi (**Propaganda Fide**). L'usage du XVIIe siècle ne retint que le mot « Propagande » (91). L'abbé Jean se préoccupe de son triste état en 1807, de ses finances, de son imprimerie, de ses publications.

Fondée en 1622 par Grégoire XV, la Propagande était alors l'unique organisme central à la disposition du Pape pour l'exercice de son magistère sur les missions. L'imprimerie polyglotte créée en 1626, et le Collège international pour la préparation des missionnaires, ouvert en 1627, mettaient de précieux moyens au service de cette Congrégation. Elle déploya une intense activité jusqu'aux lamentables événements que furent la suppression de la Compagnie de Jésus (1773), la Révolution française, les guerres qui s'en suivirent et les obstacles opposés par la France à la liberté d'action du Souverain Pontife. En 1798, l'armée française s'empare de Rome, confisque les revenus de la Propagande, ferme son collège, disperse les élèves (92), entrave l'activité de l'Imprimerie polyglotte dont les presses, après seulement un an d'existence, s'étaient montrées capables d'imprimer en quinze langues ! (93).

Jean-Marie de la Mennais avait bien raison de s'inquiéter du sort de la Propagande. Grâce à Dieu, la générosité des catholiques lui apportera bientôt les ressources financières qui lui manquaient. Deux initiatives méritent une mention spéciale : l'Oeuvre de la Propagation de la Foi (Pauline Jaricot, Lyon, 1822) et l'Oeuvre de la Sainte-Énance (Mgr de Forbin-Janson, Paris, 1843). L'une et l'autre déborderont vite le pays

(90) Cf. Laveille, Jean-Marie de la Mennais, t. I, chap. XIII.

(91) Aujourd'hui : S.C. pour l'Évangélisation des Peuples.

(92) Le Collège international de la Propagande ne rouvra qu'en 1817.

(93) Histoire universelle des Missions catholiques, Grund, Paris, 1956, t. II, p. 119.

d'origine, et leurs annales — modèles pour bien d'autres ! — connaîtront une vaste diffusion.

Le Père de la Mennais saluera avec joie cette double naissance, la seconde surtout, car Mgr de Forbin-Janson visait les enfants chrétiens, sollicitant leurs aumônes et prières pour les petits païens de la Chine. Les élèves des Frères et des Filles de la Providence étaient donc concernés. En 1823, vicaire général de la Grande Aumônerie, notre Fondateur avait recommandé l'abbé de Forbin-Janson pour le siège de Nancy. Il estimait ce prélat dont l'amitié lui demeura fidèle aux heures les plus pénibles. C'est avec une vive satisfaction qu'il accueillit l'initiative si heureusement complémentaire de celle de Pauline Jaricot : « Dans votre ardente charité, vous vous faites le père des malheureux enfants de la Chine. J'apprends avec joie que cette admirable association que vous avez fondée en leur faveur, prend dans toutes nos provinces un prodigieux développement, et je vous promets que mes frères vont en être, partout où je les enverrai, les propagateurs et les apôtres... » (94). Mgr de Forbin-Janson avait accepté de prêcher, à Ploërmel, la retraite de 1844. La maladie qui l'emporta le 11 juillet de cette même année l'en empêcha. Transmettant à **M.** de la Mennais les regrets de son frère aîné, le marquis de Forbin-Janson ajoutait : « Il se confie entièrement à la promesse que vous lui avez faite d'ériger chacun de vos Frères en apôtres de la **Sainte-Enfance**. Cette oeuvre est digne, en effet, de toute votre sollicitude. « Elle datait de loin, cette sollicitude, comme nous l'a montré le « torrent d'idées ». Elle apparaît plus ardente que jamais quand s'organise la **Sainte-Enfance**. Jean-Marie de la Mennais ne vient-il pas de lancer son jeune Institut dans l'aventure missionnaire et, en cinq ans seulement (1838-1843), de l'implanter en Guadeloupe, Martinique, Sénégal, Saint-Pierre-et-Miquelon et Guyane ?... Elles se tenaient vraiment sur la même longueur d'ondes, ces deux grandes âmes missionnaires que furent Jean-Marie de la Mennais et Mgr de Forbin-Janson.

\*\*\*  
\*

S'informer à fond pour servir à bon escient. Jean-Marie veut tout savoir des missions, entend frapper à toutes les portes et se procurer le maximum de documents : travaux des géographes, récits de voyages (§ 31), « Lettres édifiantes » des missionnaires, ouvrages d'Assemani et

(94) Lettre citée, ainsi que la suivante, par Mirecourt p. 119-121 et par Laveille, p. 403-404.

d'Herbelot, préface du **Zendavesta** d'Anquetil, mémoires de la Société de Calcutta (§ 18), mémoires d'une académie d'hébraïsants (§ 9), etc. Tout l'intéresse, car tout peut être exploité au bénéfice des missions.

L'abbé Jean attend de cette documentation qu'elle l'aide à mieux apprécier l'état actuel des Juifs (§ 25), l'état des missions et séminaires d'Amérique (§ 10, 14), l'état des séminaires et du clergé national de l'Asie (§ 14), etc. Un regret : la suppression de la Compagnie de Jésus, si engagée dans l'apostolat missionnaire et qu'il voudrait voir rétablie (§ 11). L'abbé Jean compte sur les Jésuites qui ont pu se maintenir en Russie pour entreprendre la conversion des Tartares (§ 15).

Il voue à l'un de leurs plus illustres confrères, à François-Xavier, une dévotion à la mesure du rôle qu'il lui attribue dans l'heureuse issue de sa vocation sacerdotale. Il en fera confidence à Bruté de Rémur le 3 décembre 1809: « Nous célébrons aujourd'hui une fête qui m'est bien chère : Papa ne voulait point que j'entrasse dans l'état ecclésiastique : le jour de la Saint-François-Xavier 1800, je fis de nouvelles instances et il me donna son consentement pour aller recevoir le sous-diaconat à Paris : j'attribuai ce changement d'autant plus imprévu que les circonstances étaient encore très difficiles, je l'attribue encore à l'intercession de l'apôtre des Indes, et je ne cesserai jamais de lui en rendre grâces... »

Qu'il tienne à beaucoup l'invoquer en faveur des missions ne saurait donc surprendre (§ 20)... Peut-elle nous surprendre davantage cette ligne unique du § 19 : « **Partir pour les séminaires de la Cochinchine** » ?

A tant s'intéresser aux missions, à tant admirer saint François Xavier, comment le désir de se vouer directement au salut des infidèles ne l'eût-il pas touché ? Le professeur de théologie, provisoirement arraché à ses étudiants, savait déjà combien il importait de former un clergé autochtone en pays de mission. Cette tâche qui le séduisait ne sera pourtant pas la sienne. Le § 32 nous en fournirait-il le motif ? : « Prier M. Garnier ou M. Émery de faire le **fiat lux** de ce petit chaos... » Christian Marechal pense que le « petit chaos » fut bien soumis à l'appréciation de Saint-Sulpice. Ét ces messieurs auraient jugé qu'avant de songer à la Cochinchine, il y avait plus urgent à entreprendre : sortir l'Église de France de son triste état, lui appliquer les remèdes suggérés dans nombre de paragraphes du « torrent d'idées ». Simple hypothèse, en l'absence de tout document.

## L'AUTORITÉ DU SAINT-SIÈGE

Le seul et bref paragraphe 12 y fait allusion, mais il est net, sans ambiguïté : « Vues et avances pour conserver, maintenir l'autorité du Saint-Siège. Son admirable influence sur tout l'univers dans les temps passés, actuellement, et plus encore dans l'avenir. »

De tristes événements offrent bientôt à l'abbé Jean l'occasion de se poser en défenseur des droits de la Papauté. Dépouillé de ses États, privé de sa liberté d'action, ulcéré de voir l'Église devenir le jouet de la politique, Pie VII riposte par l'excommunication et le refus d'instituer les évêques choisis par Napoléon. L'empereur envisage alors le recours aux métropolitains : ce serait revenir à l'une des dispositions les plus néfastes de la Consitution civile du clergé (1790).

Sur les entrefaites, cédant aux instances de Bruté, l'abbé Jean qui avait repris son poste à Saint-Malo à la fin de décembre 1807, se rend à Paris pour y passer les vacances d'août et septembre 1809. Il en profite pour faire retraite à Saint-Sulpice et prendre connaissance du cours de théologie de M. Boyer... qui déconcertait certains Sulpiciens eux-mêmes.

Aussi brillant professeur que gallican avéré, M. Boyer avait risqué cette opinion : « Én reconnaissant que le droit d'instituer les Évêques n'est pas une prérogative essentielle du Pape, mais une concession que lui a faite l'Église depuis le treizième siècle, nous reconnaissons par cela même que l'Église universelle pourrait la lui retirer et en revêtir de nouveau les métropolitains » (94).

Il n'en fallait pas tant pour indigner l'abbé Jean ! Restreindre ainsi l'autorité du Pape, n'était-ce pas, du même coup, mettre en péril telle Église particulière, gallicane ou autre, au cas où des prélats de caractère faible devraient affronter un pouvoir politique fort et mal intentionné ? Ce danger n'échappe pas à M. Boyer. Pour le parer, il ne trouve rien de mieux que ce double jeu assez misérable :

« Placer l'Église universelle au-dessus du Pape afin de maintenir l'autonomie des évêques en face de Rome, et opposer cependant aux prétentions du pouvoir civil la souveraineté pontificale, afin de s'en servir comme d'un bouclier contre l'oppression gouvernementale et la tyrannie de l'État » (95).

Jean-Marie et Bruté quittent Paris au début d'octobre 1809, porteurs de la bulle d'excommunication que M. Émery leur avait confiée, les

(94) Cours inédit de M. Boyer, arch. de Saint-Sulpice. Extrait cité par Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 315.

(95) Position de M. Boyer telle que la résume C. Marechal, ibidem, p. 314.

chargeant de la faire connaître en Bretagne à l'insu de la police impériale. Dissimulée « dans la cuve (du) chapeau » de Bruté (96), la pièce compromettante y parvient et peut y être diffusée : appui courageux de deux jeunes prêtres à un acte d'autorité du Saint-Siège dont le gouvernement entravait la divulgation.

Ouvrage pour appuyer cette autorité sur un point de discipline :

### **TRADITION DE L'ÉGLISE SUR L'INSTITUTION DES ÉVÊQUES (1814)**

Narrant l'épisode qui vient d'être rapporté, M. de la Mennais ajoutait : « M. Émery avait désiré que nous fissions l'un et l'autre des études sur l'histoire des refus de bulles : je m'en occupai, et je commençai peu après à recueillir les matériaux qui ont servi à composer l'ouvrage de la Tradition de l'Église sur l'institution des évêques publié en 1814. »

Après les vacances de 1809, l'abbé Jean reprend son enseignement théologique au séminaire de Saint-Malo et mène de pair ses cours et ses recherches personnelles. Commence alors la chasse aux documents ! Les renseignements obtenus sont mis en forme par Féli qui a regagné sa chère thébaïde de la Chesnaie.

Les deux frères rejettent avec la même vigueur les thèses gallicanes de M. Boyer, de l'abbé Fleury, auteur d'une Histoire ecclésiastique très en faveur (97), et plus encore celles de Tabaraud, gallican exalté qui, en 1811, publia un Essai historique et critique sur l'institution canonique des évêques (98). C'est avec une belle ardeur que Jean et Féli s'attaquent à l'épineux problème que ces auteurs résolvent de manière pas tellement différente de celle que voudrait imposer Napoléon. Ils entendent fonder solidement « sur la tradition tout entière, les droits du Saint-Siège en face du pouvoir politique et civil, dans le domaine de l'institution des évêques » (99).

Les « munitions » ne leur manqueront pas ! Dès le 7 décembre 1809, l'abbé Jean peut écrire à Bruté : « Je suis effrayé de la multitude des notes que je rassemble et des faits que je recueille. Cependant, je

(96)J.-M. de la Mennais à M. Faillon, Sulpicien, 22 mai 1846, arch. F.I.C.P., Rome, boîte 16.

(97)Claude Fleury (1640-1723). Les 20 tomes de son Histoire ecclésiastique s'arrêtent au Concile de Constance (1414). C'est l'œuvre estimable d'un prêtre vertueux ; mais il arrive que la mentalité gallicane de l'auteur, sa totale adhésion à la Déclaration des quatre articles de 1682 « influencent ses choix et son interprétation des faits » (Dict. d'histoire et de géographie ecclésiastiques, t. XVII. col. 487).

(98)Mathieu Tabaraud (1744-1832), Sulpicien, puis Oratorien (1766), refuse le serment constitutionnel, émigre en Angleterre (1792) ; Censeur de la Librairie (1811), auteur fécond dans la note gallicane et janséniste.

(99)C.Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 319.

n'en suis pas encore à la moitié de mon travail. De votre côté, cherchez les deux frères en haleine durant la longue période que révèle la préface de la **Tradition** : « Cet ouvrage dont nous commençâmes il y a six ans à recueillir les matériaux, n'a été terminé que sur la fin de 1813, peu de mois avant l'heureuse révolution qui nous permet de le publier librement » (100).

Jean-Marie ne se borne pas à pourvoir Féli d'innombrables notes. Il contrôle de près la rédaction de son frère et n'est pas avare d'observations. On les trouve en marge du manuscrit et l'on constate que Féli savait se plier aux remarques de son collaborateur, ce qui autorise C. Marechal à définir ainsi la part de l'un et de l'autre dans l'ouvrage en chantier : « A Jean-Marie revient la recherche et l'assemblage des matériaux, le travail de critique et d'enquête ; à Félicité, la mise en oeuvre et la rédaction ; mais, dans cette tâche elle-même, il reste toujours l'élève docile de l'abbé Jean » (101). Le rôle propre de Féli implique que la valeur littéraire de la **Tradition** est à porter à son crédit ; mais il serait injuste de minimiser l'apport de Jean-Marie, sans lequel d'ailleurs l'ouvrage n'eût jamais paru.



En avril 1814, Jean-Marie de la Mennais, alors secrétaire particulier de Mgr Caffarelli, écrit à son beau-frère Ange Blaize : « C'est un véritable procès dans lequel nous plaidons. Il y a lieu de croire que les avocats de la partie adverse ne resteront point muets, et qu'une réplique de notre part, sera nécessaire. Nous la ferons très volontiers, et j'ai rassemblé d'avance les armes dont nous nous servirons pour notre défense. »

La **Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques** paraît en août **1814**, sans nom d'auteur. La partie adverse ne se manifeste pas ; l'édition s'écoule lentement, très lentement, dans un silence mortel : les trois volumes sortaient au pire moment ! En 1814-1815, c'est l'invasion de la France, la chute de l'Empire, la double Restauration encadrant le désastreux intermède des Cent-Jours et le glas de Waterloo...

Echec immérité, car l'ouvrage est solide, le style vif, brillant par endroits. D'autres causes circonstancielles, longuement analysées par

(100) Féli admet pourtant qu'il y travaillait encore en avril 1814. Cf. *La Jeunesse de La Mennais*, p. 424.

(101) *Ibidem*, p. 392.

Marechal, expliquent l'insuccès. La **Tradition** aura cependant une seconde édition en 1830, sous le titre **De l'institution des évêques** et signée du seul Félicité de la Mennais, texte identique à celui de la première édition (102).

Dans **Tradition**, les deux frères défendent l'autorité du Saint-Siège sur un point de discipline : le droit exclusif du Pape à instituer les évêques. Mais il y a plus important ! Une introduction-fleuve de 122 pages précède la démonstration... Ét dès les premières lignes, les auteurs soutiennent un point de doctrine plus essentiel. Partant de Luc 22, 32 : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point », Jean et Féli affirment leur croyance en l'infaillibilité pontificale cinq ans avant que Joseph de Maistre ne les imite dans son ouvrage **Du Pape** (1819), cinquante-six ans avant que le premier concile du Vatican n'en fasse un dogme de foi (1870).

Ét ce n'est plus seulement à M. Boyer et autres théologiens contemporains que les deux frères s'en prennent ici, mais à Bossuet lui-même, rédacteur de la **Déclaration des quatre articles**, votée par l'Assemblée du clergé de France en 1682. Én faire l'histoire mènerait loin, rappelons seulement que trois de ces articles leur paraissent indéfendables :

\* **Le deuxième** : « L'Église de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui portent atteinte aux décrets du concile de Constance. » Or, le 30 mars 1415, au cours de la 4ème session, ce concile — qui n'est même pas oecuménique à cette date (103) — n'hésite pas à se placer au-dessus du Pape : « Le Concile de Constance (...) tient sa puissance immédiatement de Dieu, et tous les fidèles, y compris le Pape, sont tenus de lui obéir en ce qui concerne la foi... »

\* **Le troisième** : Cet article qu'on aimerait plus clair, revient à interdire au Pape d'exercer son autorité à l'encontre des décrets conciliaires, et de porter atteinte aux lois, maximes et coutumes de l'Église gallicane, considérées comme intangibles.

\* **Le quatrième** : « Le jugement du Pape n'est pas irréformable, à moins que le consentement de l'Église n'intervienne. » C'était nier l'infaillibilité personnelle du Souverain Pontife, mais non verser dans l'hérésie, puisqu'il faudra attendre qu'un décret de Vatican I, approuvé par le Pape, se prononce formellement sur cette question.

(102) En 1818, profitant de l'immense succès de l'Essai qui pourrait aider à l'écoulement des invendus de **Tradition**, Féli de la Mennais fait suivre le titre de la mention : « par l'auteur de l'**Essai sur l'indifférence en matière de religion** », mais il ne s'agit pas ici d'une nouvelle édition.

(103) **Dictionnaire de droit canonique**, t.IV, col. 419 et **Dictionnaire de théologie catholique**, t. III, col. 1220.

Quand paraît la **Tradition**, M. de la Mennais ne se doute pas que, trois ans plus tard, cette **Déclaration des quatre articles** l'opposera directement à Lainé, ministre de l'Intérieur de Louis XVIII.

Sans l'accord de Pie **VII** et malgré ses protestations, Bonaparte avait lié au Concordat de 1801, une série **d'articles organiques** ayant force de loi. L'un d'entre eux stipulait : « Ceux qui seront choisis pour l'enseignement dans les séminaires souscriront la Déclaration faite par le clergé de France en 1682. Ils se soumettront à enseigner la doctrine qui y est contenue et les évêques adresseront une expédition en forme de cette soumission au Conseiller d'État chargé de toutes les affaires concernant les cultes » (104).

Selon une statistique ministérielle, à l'exception d'Ajaccio et de Montpellier qui ne possédaient point de séminaire, tous les diocèses français, et M. Émery lui-même, s'étaient pliés à l'injonction gouvernementale, apparemment sans grande résistance.

Et voici qu'au décès de Mgr Caffarelli, le 11 janvier 1815, Jean-Marie de la Mennais, secrétaire particulier de l'évêque défunt, est élu vicaire capitulaire du diocèse de Saint-Brieuc, charge que les circonstances lui imposeront durant près de cinq ans.

La Restauration, guère moins gallicane que l'Émpire, se garda de supprimer les **articles organiques**. Elle maintint l'ordre d'enseigner la Déclaration de 1682, au grand déplaisir du vicaire capitulaire qui, plus que jamais, lui était hostile, et se montrait inquiet de voir la puissance civile s'ingérer dans le domaine de l'enseignement dispensé aux clercs (105).

C'est peu de dire que M. de la Mennais manqua d'empressement à satisfaire le ministre de l'Intérieur et des Cultes, c'est d'insigne mauvaise volonté qu'il faut parler. En quatre mois, il ne fallut pas moins de cinq demandes instantes de Lainé (106) pour venir partiellement à bout de cette résistance opiniâtre, encore le vicaire capitulaire prit-il grand soin d'aviser le ministre qu'une interprétation sauvegardant les droits du Saint-Siège, accompagnerait l'exposé magistral des quatre articles.

La première demande ministérielle date du 12 décembre 1817: « Je vous prie de m'adresser conformément aux usages et ordonnances du Royaume, la promesse de MM. vos professeurs de théologie d'enseigner

(104) Articles organiques, 24e art., du titre II, section III (8 avril 1802).

(105) Cf. Mémoire autographe, arch. F.I.C.P., 23-A-48.

(106) Joseph, vicomte Lainé, ministre de l'Intérieur de mai 1816 à décembre 1818, rattache, dès le 29 mai 1816, l'administration des Cultes au ministère de l'Intérieur, favorise l'enseignement mutuel, dissout la « Chambre introuvable » ultra-royaliste ; ministre d'Etat (1820-1821), Pair de France (1822-1830), membre de l'Académie Française (1816).

les propositions contenues dans la déclaration du clergé de France de 1682.

Le 31 janvier 1818, Lainé revient à la charge : « Je vous serai obligé de ne pas différer davantage cet envoi, qui complétera le recueil des Déclarations transmises de tous les diocèses du Royaume, que je dois mettre sous les yeux du Roi. »

Saint-Brieuc fait encore la sourde oreille. Au début de février, nouvelle requête du ministre qui se retient à peine de hausser le ton dans ce texte que nous abrégeons : « Les 12 décembre et 31 janvier derniers, je vous ai prié de m'adresser (...) la promesse des professeurs de votre séminaire (...). Je vous ai fait sentir l'urgence de cet envoi (...). J'attends en conséquence, cette promesse courrier par courrier. »

Cette fois, M. de la Mennais rompt le silence et s'explique longuement par lettre du 13 février. Détachons-en quelques lignes plus significatives : « La Charte permet à tous les Français de publier et de soutenir (les opinions) qu'il leur plaira d'adopter. Pourquoi ne jouirions-nous pas de ce droit à professer tel système de théologie, plutôt que tel autre, sur des points controversés ? L'Eglise, à qui seule il appartient de régler l'enseignement, nous laisse à cet égard, pleine liberté, et les constitutions du Royaume nous la garantissent. Nous ne voyons, Monseigneur, quel bien pourrait résulter d'une conduite différente... »

Dans sa réponse du 21 février, le ministre s'abstient de toute controverse sur la Déclaration et sur l'accroc fait à la Charte par le gouvernement lui-même. Il se contente d'opposer l'attitude de M. de la Mennais à celle de Mgr Caffarelli lequel, en 1810, informait Paris que ses séminaristes étudiaient le manuel de théologie de Bailly. « Chacun d'eux, ajoutait l'évêque, y a vu expliqué, développé et prouvé les quatre articles de la Déclaration de 1682. »

Ét Lainé de conclure : « Au surplus, Mess. les professeurs de tous les séminaires du royaume ont envoyé leur promesse d'enseigner les quatre articles (107) (...). Je suis bien assuré que vous n'hésitez pas davantage. »

En quoi le ministre se trompait ! On ne venait pas à bout si aisément d'un homme de la trempe de notre Fondateur, dont la réplique du 8 mars précisait entre autres choses, deux points importants :

\* Nous persistons à considérer les articles de la déclaration de 1682 comme de simples opinions, la proposition qui les érige en dogme de foi ayant été formellement condamnée par l'Église. »

(107) A la date du 8 mars 1818, tous les diocèses de France avaient envoyé la promesse réclamée, à l'exception d'Ajaccio, toujours privé de séminaire... et de Saint-Brieuc.

\* Nos professeurs interpréteront les trois derniers articles de manière à ne porter aucune atteinte aux droits du Souverain Pontife. »

Ce même 8 mars, M. de la Mennais transmet la promesse des abbés Wrot et Boschel : « Nous soussignés promettons à MM. les vicaires généraux capitulaires de Saint-Brieuc, le siège vacant, d'enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682, en usant des explications nécessaires pour concilier les trois derniers articles avec les concordats de 1801 et 1817. »

Sèche réaction de Lainé qui, le 19 mars, exige des professeurs, sous peine de révocation, « la promesse pure et simple » d'enseigner les « maximes de 1682 dans toute leur pureté ».

M. de la Mennais ne se démonte pas pour autant et réplique le 10 avril (108) : « Nous ne trouvons aucune difficulté à vous envoyer la déclaration pure et simple de nos professeurs, il nous suffit de dire à Votre Excellence, que nous considérons notre lettre du 8 mars comme la lettre d'envoi de cette nouvelle formule », ainsi libellée : « Nous soussignés Professeurs de théologie promettons à MM. les vicaires généraux capitulaires de Saint-Brieuc, le siège vacant, d'enseigner les quatre articles de la déclaration de 1682. »

Ét comme la lettre du 8 mars précisait que ces deux professeurs interpréteraient ladite déclaration « de manière à ne porter aucune atteinte aux droits du Souverain Pontife », autant dire que M. de la Mennais campait sur ses positions.

Le ministre accueillit la promesse sans autre commentaire, donc incident clos par la tacite victoire des vicaires capitulaires, ou plus exactement de M. de la Mennais qui avait mené l'affaire de bout en bout, avec l'accord de ses trois collègues (109).

Le jeune prêtre de 27 ans qui, en 1807, réfléchissait aux moyens à mettre en oeuvre, aux premières démarches à entreprendre pour « conserver, maintenir l'autorité du Saint-Siège », n'avait pas bronché dix ans après.

Les convictions affirmées et défendues dans la **Tradition (1814)**, confirmées dans ses démêlés avec le gouvernement de la Restauration, à propos des **quatre articles** (1817-1818), seront siennes jusqu'à la mort. Elles l'aideront à recevoir, avec une humble soumission, la condamnation romaine de la doctrine du **sens commun**, à laquelle il avait adhéré

(108) Arch. Nat., Paris, F<sup>19</sup> 3957-67, dossier Saint-Brieuc.

(109) A.P. Frutaz, rapporteur général à la S.C. des Rites, section historique, a longuement exposé cette affaire dans le **Summariu[m] additionale** de 1960, ch. III, p. 33-53, avec l'aide des informations reçues des FF. Hippolyte-Victor Géreux, Gabriel-Henri Potier, postulateurs et Hubert-Marie Libert, archiviste de la Congrégation.

de bonne foi, à supporter, avec une admirable fermeté d'âme, les cruelles épreuves que furent pour lui la dissolution de la Congrégation de Saint-Pierre et l'apostasie lamentable d'un frère qu'il ne cessera d'aimer et de recommander à Dieu. C'est à juste titre que fut gravé dans le marbre de son tombeau : **Promoteur** convaincu de l'infaillibilité pontificale.

Le même §12 qui appuie l'autorité du Saint-Siège, souligne également « son admirable influence sur tout l'univers, dans les temps passés, actuellement et **encore plus pour l'avenir** ».

Ici, l'abbé **Jean** se montre **bon** prophète. C'était voir juste que de pronostiquer l'influence croissante de la Papauté. Le prestige d'un Léon XIII est bien connu. Ét que dire de celui des Papes de ce XXe siècle dont l'action se trouve favorisée par les conquêtes de la science ? Plus que jamais « conscience de l'humanité », le Pontife suprême est aujourd'hui prodigieusement servi par les moyens audiovisuels. A partir de Rome même, ils élargissent son audience de manière fantastique, et les facilités de communication lui permettent de multiplier ses visites pastorales à travers le monde entier.

## ÉTUDES ECCLESIASTIQUES

La décadence des hautes études ecclésiastiques alarme Jean-Marie de la Mennais, informé des travaux d'exégèse que poursuivent les protestants d'Allemagne et d'Angleterre.

Il s'interroge : « Comment ces études ont-elles évolué en France, quelle orientation convient-il de leur donner ? » (§7). Le Sulpicien Garnier, savant orientaliste, lui a ouvert des horizons, d'où les § 8 et 22, amorces d'un programme : études approfondies de l'Écriture Sainte, des langues orientales, de l'exégèse des protestants, de leurs travaux dans les sciences sacrées en général... Ét, pour coordonner le tout, que l'on crée « un corps théologique savant » (§ 23).

Émerge déjà du « Torrent » l'idée qui se concrétisera, vingt ans plus tard, dans la Congrégation de Saint-Pierre. Franchissons ces deux décennies. Nous sommes en 1827, des menaces pèsent sur les collèges des Jésuites en France (110). Féli se persuade qu'une nouvelle « société, sans aucune forme rigoureusement déterminée, appliquée à tous les genres d'oeuvres sans dépendre d'aucune » (111), aurait chance d'échapper aux proscriptions. Jean-Marie adopte d'enthousiasme un projet où large place doit être réservée à des études religieuses de haut niveau, réalisant ainsi le voeu de ce « corps théologique savant » dont il rêvait jadis.

(110) L'ordonnance du 16 juin 1828 leur enlèvera le droit de diriger des collèges et même d'y enseigner.

(111) Manuscrit de Féli de la Mennais, arch. F.I.C.P., Rome, boîte 31.

Depuis 1825, il est supérieur de la Congrégation des prêtres de Saint-Méen, consacrée aux missions paroissiales et à l'enseignement (112). Jean-Marie propose à son frère d'en faire le noyau de la future société religieuse et d'y adjoindre quelques-uns des hôtes de la Chesnaie, prêtres ou aspirant à le devenir. Non sans hésitation, Féli accepte d'en faire partie pour en assumer la direction intellectuelle, Jean-Marie se chargeant de l'organisation et du gouvernement effectif.

Les deux frères obtiennent l'accord des prêtres de Saint-Méen (juillet 1828). Le nom de la fondation nouvelle : **Congrégation de Saint-Pierre** souligne l'attachement qu'elle entend vouer au Saint-Siège. Le 17 août, l'abbé Jean achète, à Malestroit, un ancien couvent d'Ursulines : ce sera la maison de formation de la société naissante. Ses Constitutions et Règles sont communiquées aux prêtres de Saint-Méen durant la retraite de septembre. Jean-Marie s'efface alors devant son frère et lui cède le supérieurat : on le déplorera... après coup !

Dès janvier 1829, au nombre d'une douzaine, les séminaristes de l'ancienne Congrégation de Saint-Méen et plusieurs disciples de Féli s'installent à Malestroit pour y commencer leur noviciat. Les études se taillent une grande place dans l'horaire quotidien. Sur ce point, le 21 juin précédent, Féli avait exposé ses vues à la comtesse Fernanda Montanori Riccini (113). Donnons ici le troisième des quatre paragraphes qu'il a lui-même numérotés :

3. « Cultiver dans un même esprit vraiment catholique les différentes branches des connaissances humaines, afin d'arrêter les ravages de la science impie et de restituer à l'Église l'influence et l'éclat qui ont fait dans le passé une part de sa force et dont, à l'heure actuelle, elle est malheureusement presque entièrement dépouillée. »

C'est donc sans surprise que nous lisons dans les Constitutions et Règles de la Congrégation de Saint-Pierre : « Il est dans l'esprit de l'ordre de cultiver, non seulement les sciences théologiques, philosophiques et historiques, ainsi que les langues si nécessaires pour remonter à l'origine des peuples et des traditions, mais encore les sciences mathéma-

(96) Le petit séminaire de Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) leur avait été confié.

(112) L. Le Guillou : Félicité de Lamennais, Correspondance générale, t. III, p. 501. La comtesse Riccini avait traduit en italien et publié l'Essai sur l'Indifférence. Féli lui écrit en italien, sans doute en réponse à une lettre de la comtesse datée du 5 juin. La Correspondance générale en donne une traduction française que nous reproduisons. Les quatre paragraphes numérotés figurent, en français, dans la thèse de P. Zind, fms : Les nouvelles congrégations de Frères enseignants en France de 1800 à 1830, présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lyon, 1969.

tiques et physiques, avec celles qui en dépendent » (114). Vaste programme qui se situe en grande partie dans l'optique qui était celle de l'abbé Jean en 1807.

Les hôtes de Malestroit y souscrivent d'enthousiasme, se livrant de tout coeur à la vie de prière et d'étude qui laissera de si doux souvenirs à ceux qui en bénéficièrent.

On connaît la suite : histoire déplorable d'une noble ambition déçue ! L'encyclique **Mirari vos** du 15 août 1832 condamne les thèses politiques de **L'Avenir**. Le journal cesse de paraître, mais l'attitude de Féli demeure ambiguë. Le 30 avril 1834 éclatent, comme un coup de tonnerre, les pages fulgurantes et... scandaleuses des **Paroles d'un croyant** que censure, deux mois plus tard, avec le système philosophique du sens commun, l'encyclique **Singulari nos**. Le 16 septembre, c'est la dissolution de la Congrégation de Saint-Pierre dont Jean-Marie assurait la direction depuis un an. « La grande aventure mennaisienne, le beau rêve de deux frères, n'était plus qu'un souvenir, mais quel souvenir ! » (115).

Que d'heures douloureuses alors vécues par le coeur brisé du prêtre fidèle, totalement soumis aux décisions romaines !... Pour lui, rien d'autre à faire que de déposer dans le calice de l'agonie du Christ le fardeau, humainement insupportable, de ses tortures morales : l'apostasie d'un frère tendrement aimé, l'injuste accusation de n'avoir pas assez fait pour conjurer l'irréparable, le soupçon dont certains entouraient sa propre orthodoxie, la dispersion de tant d'âmes d'élite, de tant d'intelligences brillantes qu'un noble idéal avait attirées à Malestroit, l'hostilité cruelle de quelques membres de la Congrégation de Saint-Méen reconstituée... Rien d'autre à faire que d'accepter l'épreuve et de l'offrir à Dieu pour le salut éternel du pauvre frère dévoyé, mais toujours cher à son coeur, pour ceux qui l'accablèrent lui-même, dans sa personne et dans ses oeuvres ; puis se consacrer tout entier à ses deux Congrégations enseignantes dont la confiance et l'affection inentamées lui furent alors si douces.

(112) Première partie, chap. II : Objet de l'Ordre. La rédaction est de Félicité de la Mennais, arch. F.I.C.P., Rome. Boîte 31.

(113) André Dargis, a.a., La Congrégation de Saint-Pierre, t. III, p. 607. Dissertation présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en théologie, Louvain, 1971.

Au procès de béatification et canonisation, Rome a rendu pleine justice à notre Père Fondateur et reconnu qu'en des circonstances crucifiantes, comme en bien d'autres, la vertu du serviteur de Dieu s'était hissée jusqu'à l'héroïsme (116).

## ORDRES ET INSTITUTS RELIGIEUX

Jean-Marie de la Mennais est trop nourri d'histoire ecclésiastique, d'histoire tout court, trop réaliste aussi, pour déprécier les institutions. Il croit à l'efficacité des sociétés religieuses approuvées par l'Église. La Révolution les avait éliminées de France, elles tentaient d'y reparaître, quelques-unes y étaient déjà parvenues (117).

Victime privilégiée des ennemis de l'Église, la Compagnie de Jésus avait été dissoute en 1773, par bref de Clément XIV, sous la pression conjuguée des jansénistes, des philosophes du « siècle des lumières » et des gouvernants, hostiles à un ordre trop étroitement inféodé au Saint-Siège à leur gré (118). Le 7 mars 1801, Pie VII l'avait reconnue à nouveau, mais seulement « dans les limites de l'empire russe » (119). Finalement, le 31 juillet 1814, le Pape annulera le bref désastreux de Clément XIV.

L'abbé Jean tient la Compagnie de Jésus en haute estime. Son allégeance spéciale au Saint-Siège ne peut que lui valoir un surcroît de sympathie et renforcer le souhait de la voir restaurée dans tous les pays d'où on l'avait chassée (§ 11). Il le désire d'autant plus que des liens spirituels l'attachent au Père Picot de Clorivière, Malouin, membre de la Compagnie dissoute et fondateur de la Société des prêtres du Coeur de Jésus, à laquelle il avait adhéré (120).

(116) Le 15 décembre 1966. s.s. Paul VI a proclamé le décret attestant l'héroïcité des vertus de Jean-Marie de la Mennais.

(117) Les Frères des Ecoles chrétiennes avaient obtenu une approbation de Bonaparte le 3 décembre 1803. Elle fut confirmée le 19 mars 1808 (décret portant organisation de l'Université, art. 109, titre XIII). Ce décret subordonnait étroitement l'Institut à l'Université : « Les Frères des Ecoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le Grand-Maître, qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier et fera surveiller leurs Ecoles. » Les Ursulines bénéficiaient d'une autorisation provisoire depuis le 9 avril 1806.

(118) Les Jésuites émettaient un vœu spécial d'obéissance au Pape (4<sup>e</sup> vœu) qui en faisait, selon le mot de d'Alembert à Frédéric II, « les grenadiers du Saint-Siège » (lettre du 16 juin 1769).

(119) Catherine II avait refusé de promulguer le bref de Clément XIV. La Russie orthodoxe garda donc ses Jésuites et s'ouvrit même à des expulsés.

(120) En 1814, le P. de Clorivière sera nommé supérieur de la dizaine de Jésuites que comptait alors la province de France.

Sa préoccupation ne se borne pas à la Compagnie de Jésus. Il veut aussi que l'on travaille à « la conservation et à l'extension des ordres religieux » en général, jugeant qu'« aucun bien durable ne s'étend (ni) ne peut s'entreprendre sans ces institutions » (§ 13). Il saura s'en souvenir en temps opportun et prendre des initiatives en ce sens. Si l'essai de fondation d'un « corps théologique savant » s'est soldé par un échec, nous savons qu'il n'en porte pas la responsabilité. D'autres tentatives, de niveau plus modeste, ont connu meilleur sort et longue vie. Jean-Marie de la Mennais, alors vicaire capitulaire, réunit trois pieuses filles de Saint-Brieuc qu'attire l'éducation chrétienne des enfants pauvres. La nuit de Noël 1818, elles s'offrent à Dieu par un acte de donation d'elles-mêmes, prélude des vœux qu'elles prononcent le 25 mars 1821. Ainsi naît la Congrégation des Filles de la Providence de Saint-Brieuc. Les garçons réclamaient les mêmes soins. Gabriel Deshayes, curé d'Auray, s'en occupait déjà dans le diocèse de Vannes et avait ouvert plusieurs écoles. Soucieux de répondre à semblable besoin et de contrarier l'expansion d'un système d'enseignement qui lui inspirait méfiance (121), M. de la Mennais était à la veille de recevoir ses premiers postulants. Pourquoi ne pas s'associer pour agir de concert ? Gabriel Deshayes en fait la proposition, le vicaire capitulaire l'accueille avec empressement. Le traité d'union du 6 juin 1819, signé à Saint-Brieuc, pose les bases de ce qui s'appellera, l'année suivante : Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne. M. de la Mennais en assume la charge principale jusqu'au décès de M. Deshayes, en 1841, et la responsabilité exclusive jusqu'à sa mort, en 1860.

\*\*\*

\*

Administrer un diocèse et, concurremment, organiser et diriger deux Instituts, lourde tâche pour le vicaire capitulaire de Saint-Brieuc. Ce serait mal le connaître de croire qu'il s'en effraye ou s'en contente ! Voilà donc qu'il se dépense sans compter en faveur des Ursulines, chassées de leurs couvents et privées de ressources. Tenace, habile, il se démène pour arracher au gouvernement la restitution des immeubles désaffectés. Les Ursulines récupèrent ainsi leurs maisons de Lamballe et

(121) Une école mutuelle existait à St-Brieuc depuis mai 1818. Son directeur avait réuni autour de lui quelques élèves-maîtres. Le 20 mars 1819, une circulaire du préfet appuya cette initiative et invita les maires à envoyer « des instituteurs et institutrices s'instruire dans le nouvel enseignement (encouragé par) un gouvernement éclairé et libéral ». Ce même jour, M. de la Mennais pria le curé de la Roche-Derrien de lui trouver quelques sujets pour la société d'instituteurs qu'il se proposait de former le plus tôt possible.

de Lannion ; une manufacture de toiles à voiles occupait celle de Dinan : on n'y touche pas ; mais, à force d'instance, M. de la Mennais obtient en compensation l'ancien couvent de la Victoire (122)... Succès total remporté sur une Université qui s'accrochait aux bâtiments spoliés dont elle profitait, et sur d'autres adversaires dressés contre l'oeuvre de restauration religieuse, menée bon train dans le diocèse. L'âpreté de cette opposition et la vigueur de la riposte se devinent en ces quelques lignes d'un long plaidoyer pour le retour aux Ursulines de leur couvent de Lamballe (123).

« Lorsqu'on est témoin de ces choses-là, on se demande, Monseigneur, pourquoi les communes ont un conseil, les départements des préfets, les diocèses un évêque ou des administrateurs ? Car enfin, si le premier venu inspire plus de confiance que les autorités locales réunies, il est fort inutile que celles-ci parlent, discutent, forment des demandes... »

\*\*\*

\*

On pourrait croire épuisé ce thème des institutions religieuses et de l'intérêt que leur portait Jean-Marie de la Mennais. Qu'on se détrompe ! Ses conseils et même un concours plus direct étaient sollicités de toutes parts pour le lancement ou l'accompagnement d'oeuvres nouvelles.

Ses propres fondations disent assez la place éminente que tenaient les établissements d'instruction dans ses préoccupations d'apôtre. L'un des objectifs assignés à la Congrégation de Saint-Pierre concernait l'éducation dans les collèges et séminaires. Mais l'instruction élémentaire ne lui semblait pas moins importante. Pour son compte, il travaillait à la répandre en Bretagne, espérant que d'autres initiatives semblables aux siennes complèteraient l'action des Frères de la Salle, des anciennes congrégations de religieuses enseignantes, et finiraient par couvrir tout le pays d'un réseau dense d'écoles vraiment chrétiennes.

Ce sont justement de telles initiatives, surgies un peu partout en France... et ailleurs, qu'il encouragea et aida de son mieux. En août 1979, alors que se préparait l'année du bicentenaire de Jean-Marie de la Mennais, des « **Journées d'étude sur le Père Fondateur** » avaient lieu à Ploermel. L'un des conférenciers, le Frère Pierre Zind, f.m.s., profes-

(122) Les Bénédictines s'en étaient retirées à la suite d'un incendie (1746). L'évêque de Saint-Malo y établit un collège (1776) que fréquenta Chateaubriand. La Révolution le transféra à la municipalité.

(123) M. de la Mennais à M. Lainé, ministre de l'intérieur, 30 mars 1817, arch. FICP, Rome, boîte 24B.

seur à l'Université de Lyon (124), traita des **rapports du Père de la Mennais avec des fondateurs d'ordres religieux**. D'entrée de jeu, l'orateur put recenser des demandes d'information ou d'aide concrète émanant de vingt-six diocèses français et de sept pays étrangers : Belgique, Canada (2), Etats-Unis (3), Indes (2), Singapour, Pologne, Angleterre.

Si tous les projets de fondation n'aboutirent point, si tous les fondateurs ne purent faire oeuvre durable, aucune sollicitation du moins ne resta sans réponse, le Père de la Mennais se montrant toujours heureux de faire part de son expérience et même, quand il le put, de pousser plus loin sa collaboration par le prêt de quelqu'un de ses Frères ou l'accueil, à son noviciat de Ploermel, pour un début de formation religieuse, d'aspirants destinés à d'autres instituts que le sien.

## PROJETS D'OUVRAGES

A défaut du départ pour la Cochinchine, l'abbé Jean songeait-il, en cette année 1807, à vouer son existence de prêtre aux oeuvres de plume ? La lecture du « Torrent d'idées vagues » pourrait le laisser croire. Ses recherches doctrinales et historiques, ses préoccupations apologétiques l'orientaient en cette direction. Les circonstances en décidèrent autrement, et sans doute aussi sa nature ardente, avide d'action apostolique concrète.

Quoi qu'il en soit, la première ligne du « Torrent » annonce un projet d'ouvrage : « Livre à faire (sur) la réunion des sectes séparées de l'Église catholique ». La suite énumère, sans ordre rigoureux, quelques éléments d'un plan éventuel et propose même, comme modèle (§ 4), « l'Éxposition de Bossuet » (125).

Il semble bien qu'en ce soir de novembre 1807, l'abbé Jean ait rêvé d'un autre travail, de plus grande ampleur. Les § 24 et 30 le suggèrent : « Donner cet ouvrage [...] sur le développement du christianisme depuis son origine [...], ses espérances actuelles et probables [...], la beauté d'ensemble de cette marche de la religion vers le deuxième avènement de Jésus-Christ et la consommation des temps (§ 24) — Étendre ce travail d'une éternité à l'autre, du premier décret de l'incarnation du Verbe à son incarnation dans le temps, à son sacrifice sur la croix, à son sacrifice eucharistique perpétuel et universel [...], à la première prédication à Jérusalem, aux Gentils [...] jusqu'aux promesses éternelles données à l'Église » (§30).

(124) Chronique FICP, n° 308, octobre 1981.

(125) Exposition de la doctrine de l'Église catholique : cet ouvrage, publié en 1671, connut un vif succès.

Ni le livre sur le retour à l'Église catholique, ni celui qui nous aurait ouvert les grandioses perspectives évoquées dans les § 24 et 30, ne furent écrits, mais nombre d'idées et suggestions du « Torrent » trouvèrent place dans les **Réflexions sur l'état de l'Église** et dans **L'Essai sur l'indifférence** (1818), oeuvre du seul Félicité.

Par contre, le second des ouvrages dus à la collaboration des deux frères : **Tradition de l'Église sur l'institution des évêques** (1814) répondait, comme nous l'avons dit plus haut, à une intention nettement affirmée par Jean-Marie : travailler à « conserver, maintenir l'autorité du Saint-Siège » (§ 12), en l'espèce, soutenir au bénéfice du Pape, un point de droit alors contesté par le gallicanisme doctrinal et politique.

### **Ouvrage directement inspiré du « Torrent d'idées » : REFLEXIONS SUR L'ETAT DE L'ÉGLISE EN France**

L'illumination intérieure qui nous a valu le « Torrent d'idées » et les propos qu'elles alimentèrent par la suite, dans l'intime tête-à-tête fraternel, loin de s'évaporer sans fruit dans la solitude de la Chesnaie, donnent d'abord et vite naissance au premier ouvrage élaboré en commun par Jean et Féli : c'est le mince volume des **Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle**.

Composé en 1808, imprimé en avril-mai 1809 sans nom d'auteur et antidaté, l'ouvrage paraît en juin 1809 (126).

Par son histoire et son contenu, cette « petite brochure » pour parler comme l'abbé Jean (127), mérite elle aussi, tout comme la **Tradition**, de retenir l'attention et d'éveiller l'intérêt. Sa dépendance vis-à-vis du « Torrent d'idées » est manifeste, notamment dans sa deuxième partie, de conception moins spéculative, plus pratique. Impossible de nier l'apport de notre Père Fondateur, même si Jean-Marie, toujours modeste, minimise sa contribution : « Féli a dans tout ceci la principale part » (128).

Les deux frères travaillent à l'ouvrage dans les derniers mois de 1808. Le 18 février 1809, par l'intermédiaire de l'abbé Bruté, Jean-Marie communique le manuscrit à M. Émery, pour examen. Le Sulpicien en accuse réception à Bruté et livre une brève appréciation : « Le mémoire est très bien écrit et plein de bonnes vues. Il est des endroits qui pourraient déplaire au gouvernement, et il en est d'autres dont il ne pourrait qu'être content. Si Larévellière-Lépaux vivait encore, je crois qu'il faudrait adoucir ou supprimer son article. Si j'avais eu le temps, j'aurais pu

(126) Société typographique, Place Saint-Sulpice, n° 6, 151 pages.

(127) Cf. C. Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 246.

(128) H. de Courcy : Lettres inédites. Jean à Bruté de Rémur, 22 juin 1809, p. 66.

faire quelques observations. On voit bien que l'auteur est un ecclésiastique » (129).

Jean-Marie avait prié Bruté de taire le nom des auteurs. Quand paraissent les **Réflexions**, Féli est un converti de fraîche date (1804) qui attendra 1815 pour recevoir le sous-diaconat. Si l'ouvrage prouve une connaissance sérieuse de la vie de l'Église et des sciences sacrées, c'est que le brillant écrivain qui lui a prêté sa plume, utilise copieusement les vues et informations de son **alter ego**. M. Émery ne se trompait pas en subodorant l'intervention d'un ecclésiastique !

Quelques mois plus tard, sortant de l'anonymat, Jean-Marie adresse au Sulpicien un exemplaire du volume récemment paru. A ses remerciements. M. Émery joint cette ligne flatteuse : « Votre ouvrage honore également et votre talent et votre zèle et votre sagesse » (130).

Mgr Cortois de Pressigny n'est pas aussi satisfait, tant s'en faut ! L'abbé Jean lui a passé un exemplaire de la seconde édition parue, elle aussi, sans nom d'auteur (1814). Mais le prélat, en instance de départ pour l'Italie où Louis XVIII vient de l'accréditer comme ambassadeur près le Saint-Siège (131), n'en a pris connaissance qu'à Rome : « Je (ne l'ai) lu qu'ici, quoiqu'il ait fait de l'éclat à Paris », écrit-il à celui qu'il semble croire l'auteur unique des **Réflexions...** Suivent les réprimandes. Ce qu'il reproche à Jean ? de manquer de circonspection et de réserve, d'avoir un « esprit trop tranchant, un ton trop affirmatif, un style quelquefois amer », de montrer de l'outrecuidance en se permettant, lui, jeune prêtre, de blâmer ses supérieurs, de leur « faire la leçon [...I de déterminer les principes qu'ils devaient suivre ». Ce qu'il lui conseille ? de se garder « de l'amertume de saint Jérôme, de sa véhémence inconsidérée », d'exprimer ses « raisons avec modestie », et surtout, si ses « opinions diffèrent de celles des chefs du sanctuaire, (de ne pas les) proposer comme des règles et des principes » (132).

La mercuriale est rude, mais elle tombe à côté, du moins en grande partie. Féli, rédacteur de l'ouvrage, l'a écrit avec vigueur, en polémiste fougueux donc excessif, bien dans la manière de saint Jérôme. Jean-Marie l'eût rédigé avec moins d'éclat dans le style, mais plus de mesure dans l'expression. Pouvait-il modérer le feu d'un génie incandescent ? Rien de moins sûr ! Informé des critiques du prélat, Féli avait mandé à

(129) M. Emery à Bruté de Rémur, 12 mars 1809 (E. Herpin, L'abbé Jean-Marie de la Mennais, imprimerie Saint-Jean, Ploermel). Larevellière-Lepeaux décéda en 1824. Le passage qui le concerne a été maintenu, peut-être « adouci », mais le nom a été omis. Membre du Directoire, il avait fondé une secte religieuse, la Théophilantropie.

(130) M. Emery à Jean, 5 juillet 1809, arch. FICP, Rome. Boîte 16.

(131) Mgr de Pressigny présenta ses lettres de créance le 22 août 1814. Il resta deux ans en poste, et fut ensuite promu au siège de Besançon.

(132) Mgr de Pressigny à l'abbé Jean, Rome, 2 novembre 1814, archives. FICP, Rome. Boîte 17.

son frère, dès le 28 octobre 1809 (133) : « Mgr de Pressigny a trouvé qu'on parlait d'une manière trop décisive des anciens évêques dans les **Réflexions...** Si l'auteur fait une nouvelle édition, il en dira dix fois plus. » Celle de 1814 venait de sortir, deux autres suivront, en 1819 et 1825, sans que la menace visant les « anciens évêques » ait été mise à exécution.

Quand à Jean-Marie, évidemment peiné, il accepta avec son humilité coutumière, la remontrance d'un pasteur cher à son coeur..., qui avait songé à le prendre auprès de lui, à Rome, et qui ne lui retira point son affection.

### Une opération de police

L'histoire des **Réflexions** ne manque pas de piquant ! En tête de la courte préface de la troisième édition (1819), Féli de la Mennais écrit : « Les **Réflexions sur l'état de l'Église...** furent aussitôt saisies par la police de Bonaparte », affirmation que Christian Marechal accueille avec scepticisme : « Ne furent-elles pas plutôt retirées du commerce et mises en lieu sûr, en attendant l'occasion favorable ? [...] Les recherches faites sur ma demande aux **Archives nationales** pour retrouver des traces de cette saisie ont donné un résultat négatif. Cette opération de police dont il ne reste aucune trace a-t-elle bien réellement eu lieu ? » (134)

Si l'historien eût exploré plus à fond nos archives, deux traces au moins auraient pu lui tomber sous les yeux :

L'abbé Jean écrit à Bruté de Rémur le 17 octobre 1809: « M. Girard me marque qu'on a saisi chez lui 500 exempl. d'une petite brochure qui a pour titre **Réflexions sur l'état de l'Église au XVIIIe siècle**, imprimée l'année dernière : apparemment que certains passages étaient trop forts pour les circonstances » (135).

Le 15 mars 1815, une lettre du même au libraire Rusand détaille davantage : « On avait tiré 1 000 exemplaires des **Réflexions**.

(M. Girard) m'en fit passer 100, qqe temps après l'ouvrage fut saisi par la police, qui en prit 500 exempl. mais je lui en envoyai 50 des 100 que j'avais reçus, de sorte qu'il en vendit à cette époque 450 exempl., et les 50 derniers beaucoup plus cher que les autres, puisque c'étaient les

(133) Louis Le Guillou, Correspondance générale, Féli à Jean, t. I, lettre 114, p. 206.

(134) C. Marechal, La jeunesse de La Mennais, p. 250.

(135) Dossier « Libraires », arch. FICP, Rome, boîte 51. M. Girard avait confié l'impression de l'ouvrage au sieur Guesfier, ce qui fut fait, non en 1808, comme l'affirme la préface de 1819, mais en avril-mai 1809. On ignore pourquoi la « brochure » fut antidatée.

seuls qu'on eût sauvés. Depuis la restauration, il m'a marqué avoir retiré de la police 350 des exemplaires confisqués. »

Il existe une autre trace de la saisie. Elle lève toute incertitude quant à la réalité de l'opération policière. Plus heureux que Marechal, le P. Dudon, S.J., a découvert un document officiel, reproduit dans les *ÉTUDÉS* du 20 avril 1907... sans que l'auteur de la thèse s'en soit aperçu !

Rappelons d'abord et brièvement la crise politico-religieuse qui provoqua la saisie. Le 27 mai 1809, de Vienne qu'il vient d'occuper à nouveau, Napoléon abolit la puissance temporelle du Pape et annexe ses États. Le 10 juin, le décret est publié à Rome « à son de trompe », tandis que le drapeau français est hissé au château Saint-Ange. La bulle d'excommunication aussitôt fulminée par Pie VII, est placardée en ville par des hommes dévoués au Souverain Pontife. Le 6 juillet, à trois heures du matin, le colonel de gendarmerie Radet force les portes du Quirinal et en expulse le Pape. Après un pénible voyage qui le mène jusqu'à Grenoble, Pie VII est finalement interné à Savone. Il y arrive le 17 août et y séjournera près de trois ans (136).

Émotion et réprobation dans le peuple chrétien... qu'il importe donc autant que possible, de tenir dans l'ignorance des faits. La police interdisait déjà la diffusion de la bulle d'excommunication. Au début d'octobre 1809, relate Paul Dudon, Napoléon ordonne à Fouché, ministre de la Police, de surveiller les écrits et de leur imposer silence sur les questions religieuses. Fouché obtempère sans délai et les **Réflexions** s'attirent aussitôt les foudres de la censure. Le préfet de police Dubois reçoit les ordres nécessaires, les exécute et en rend compte à son supérieur hiérarchique :

« Son Excellence, par sa note du 12 de ce mois, m'a chargé d'empêcher la circulation d'un ouvrage intitulé **Réflexions...** dont la vente était indiquée à Paris, à la Société typographique, place Saint-Sulpice, n° 6.

J'ai donné de suite des ordres en conséquence. Il a été saisi, au lieu indiqué, trois paquets d'exemplaires en feuilles et une trentaine d'exemplaires brochés qui ont été déposés à ma préfecture.

Il résulte des déclarations du sieur Girard, dépositaire de l'ouvrage à la société typographique, et de l'examen de la facture du sieur Guesfier, imprimeur de cette brochure, qu'elle a été tirée à douze cent cinquante exemplaires ; que depuis l'époque de l'impression, remontant à dix mois environ, il en a été vendu beaucoup, notamment dans les départements, et qu'il n'en existait plus d'autres à Paris que ceux qui venaient d'être saisis. »

(136) Cf. A. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris 1851, t. XI, p. 304-314.

Ce compte rendu appelle deux observations. D'après Jean-Marie de la Mennais, l'ouvrage fut imprimé aux frais des auteurs et tiré à 1 000 exemplaires. Le préfet de police, s'appuyant sur les déclarations de Girard et sur la facture de l'imprimeur, mentionne 1 250 exemplaires. Le libraire aurait-il fait imprimer 250 volumes supplémentaires à l'insu de Jean et Féli, pour les vendre à son seul profit, défalcation faite des frais d'impression ? La question reste posée.

En second lieu, Dubois fait remonter l'impression à dix mois environ, ce qui reporte à la mi-décembre 1808. En réalité, elle s'est faite en avril-mai 1809 et la vente ne commença qu'en juin (137). Dans les trois mois d'avant la saisie, le libraire aurait donc vendu 700 volumes, les 450 indiqués par Jean-Marie dans sa lettre au libraire Rusand et les 250 exemplaires supplémentaires.

Retenant à tort un écoulement étalé sur dix mois, le P. Dudon fait remarquer : « Beaucoup de livres, auxquels la censure demeure indifférente, ne se vendent pas aussi bien. » Comme la première vente ne dura guère plus de trois mois, c'est dire que la « petite brochure » connut le succès dès son apparition. Le même auteur d'ajouter : « Les **Réflexions** sont une annonce singulièrement nette du talent, des idées maîtresses et de l'action future de Lamennais. En parcourant ces pages éloquentes mais anonymes, à la veille de la rupture entre Napoléon et Pie VII, quelqu'un entrevit-il que la papauté comptait comme un défenseur de marque ? Il serait intéressant de le savoir. » Ces lignes peuvent aussi bien s'appliquer à Jean-Marie, tout au moins en ce qui regarde les idées maîtresses, l'action future et la défense de la papauté... Nous savons que l'anonymat dissimulait deux auteurs.

(137) Marechal, La Jeunesse de La Mennais, p. 246.

## Pourquoi cette opération policière ?

Tout d'abord l'ouvrage traitait de « questions religieuses » systématiquement censurées sur ordre de l'empereur. Ce motif de saisie suffisait, sans aucun doute. Même si n'avait pas été édictée une telle injonction de caractère général, les **Réflexions** eussent difficilement échappé aux foudres gouvernementales. Reportons-nous à l'explication de Jean-Marie : « apparemment que certains passages étaient trop forts pour les circonstances... », et à l'opinion de M. Émery déjà citée : « des endroits (du texte) pourraient déplaire au gouvernement » et créer des difficultés en cas de publication. De ce nombre, le récit de l'arrestation de Pie VI en 1798, passage auquel pourtant le Sulpicien ne devait pas songer lorsqu'il émettait son avis du 18 février 1809.

« Le chrétien eut à gémir sur l'horrible attentat commis contre le chef de l'Église, l'immortel Pie VI. Arrêté dans sa capitale, abreuvé d'outrages et d'opprobres, traîné de prison en prison (138) comme un vil criminel, ce vénérable pontife, qui plus d'un fois excita le respect et l'admiration de ses bourreaux mêmes, soutint avec un noble courage, jusqu'au dernier moment, la gloire de la thyare (138) et la dignité de son caractère et couronna la vie d'un saint par la mort d'un martyr. Grâce soient rendues au gouvernement qui, par des honneurs expiatoires, a réparé ce monstrueux scandale, et justifié la France, aux yeux de l'Europe et de la postérité, d'un forfait dont elle ne fut point complice ! »

L'emprisonnement de Pie VII en juillet 1809 renouvelait ce « forfait ». Comment l'évocation de ce crime du Directoire, en dépit de la phrase finale, n'eût-elle pas « revêtu le caractère d'une satire sanglante ? » (sic) (139).

## Prudence ! Prudence !

D'autres endroits pouvaient agacer, voire irriter un pouvoir susceptible. Conscients du risque, Jean et Féli avaient adopté une tactique prudente, multiplié les formules lénifiantes de ce genre

\* « J'ai dit ce qui m'a paru bon et vrai, mais sans attacher à mon opinion plus d'importance qu'elle ne peut en avoir » (140).

\*« Loin d'être exclusivement aita` Che à mes propres idées, je prie qu'on les considère uniquement comme des doutes que je propose et que je sou mets sans réserve au jugement de l'autorité » (141).

(138) **Réflexions**, 1<sup>re</sup> édition, p. 94. Ces mots ont été corrigés en d'autres éditions. Littré mentionne cette orthographe du XVI<sup>e</sup> s. : thyare.

(139) Marechal : **La Jeunesse de La Mennais**, p. 249. Ne faut-il pas lire : cinglante ?

(140) **Réflexions**, V<sup>e</sup> édition, Avertissement, p. VI.

(141) d., p. 117.

Bien entendu, de telles déclarations visaient tout autant l'autorité ecclésiastique que celle du gouvernement.

La prudence des auteurs s'affirme plus encore dans le vif éloge qu'ils font de l'empereur dont les rapports avec l'Église se sont pourtant détériorés. Depuis 1805, Napoléon multiplie les actes d'hostilité : occupation militaire de régions et villes pontificales dont les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, nomination du protestant régicide Alquier comme ambassadeur près le Saint-Siège, mesures de rigueur à l'encontre de cardinaux et d'évêques, lettres insolentes, voire insultantes en réponse aux protestations du Pape, etc.

Même si tous ces faits ne sont pas connus des auteurs, ils en savent assez pour s'inquiéter de la tournure des événements. Néanmoins, l'éloquente plume de Féli ne refuse pas à Napoléon les éloges que mérite sans doute son génie militaire, mais de moins en moins sa politique religieuse :

« Qu'à vingt-quatre ans un homme se soit montré le plus grand capitaine de son siècle et peut-être de tous les siècles, qu'il ait gagné lui seul plus de batailles que Condé, Turenne, Vendôme, Luxembourg n'ont livré de combats ; que son génie ait enchaîné la fortune, et que son nom soit devenu celui de la victoire ; qu'il brise à son gré et relève les trônes, et que les empires soient sous sa main comme ces fragiles édifices construits par l'enfance, et qu'elle renverse en se jouant pour les reconstruire encore : ce n'est pas là, ô Napoléon, ce qu'admira le plus en toi la postérité ! Fils aîné de la Providence, elle t'a réservé une gloire plus belle, et le restaurateur de la France a triomphé du vainqueur de l'Europe.

« Convaincu qu'aucun état ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base, la première pensée de l'Empereur fut une pensée religieuse et son premier acte un hommage à la divinité. Il relève les temples, rappelle dans leur patrie les ministres exilés ; le culte renaît, et avec lui tous les sentiments que le christianisme inspire et nourrit [...].

« L'un des plus sages pontifes qui aient gouverné l'Église se joint à l'un des plus grands monarques qui ait régi la France, pour rétablir l'Église gallicane dans son antique splendeur [...].

« Instruite par l'expérience et dirigée par d'autres vues, la puissance civile, loin de s'effrayer du concours nécessaire de l'autorité ecclésiastique, l'engagea au contraire à user de son pouvoir dans sa plus grande extension [...] » (142).

(142) Ibid., p. 95-97.

Cet hommage appuyé — écrit en pure perte ! — était certes l'un de ces endroits auxquels songeait M. Émery, dont le gouvernement « ne pourrait qu'être content ». Mais s'il pouvait paraître opportun en 1809, il était hors de saison sous la Restauration. Dès 1814, paraît une « édition corrigée », également sans nom d'auteur et précédée d'une note où il est écrit : « On a seulement fait deux corrections indispensables ». La note ne spécifiait pas lesquelles, l'information était donc discrète et avait chance de passer inaperçue. Féli, seul signataire de la troisième édition, eût été bien inspiré de s'en tenir là, au lieu de préciser dans la préface de 1819 : « On n'y a rien ajouté. »

Cette brève indication alerta les adversaires de Féli. A.-A. Barbier la releva avec aigreur, dans le **Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes**, 2e édition : « L'auteur déclare n'avoir rien ajouté à ses **Réflexions sur l'état de l'Eglise**. Il devait plutôt dire qu'il en a au moins retranché une page entière [...]. La page retranchée est un éloge pompeux de Napoléon. »

Féli voulut se justifier dans une lettre au rédacteur des **Débats** qui avait inséré cette note de Barbier. Ainsi s'engagea une polémique dont Féli, coupable de restriction mentale, ne se tira pas tout à fait à son honneur (143).

\*\*\*

\*

L'un des mérites de Christian Marechal est d'avoir montré la filiation incontestable reliant le « Torrent d'idées vagues » aux **Réflexions sur l'état de l'Eglise**. Certes, Féli s'est également souvenu de Bossuet, Bonald, Pascal, Malebranche..., et sa propre réflexion complète celle de son frère ; cependant Marechal peut avancer avec raison : « Les sources de Félicité de la Mennais c'est d'abord, et bien entendu le **Torrent d'idées** de son frère Jean-Marie. Nous retrouvons dans les **Réflexions**, ainsi qu'il fallait s'y attendre, bon nombre des vues indiquées dans l'écrit de **1807** » (144).

**Le paragraphe 20 du Torrent** sur l'utilité des crises traversées par l'Église : crises arienne, protestante, philosophique... sera le point de départ d'un superbe développement que nous nous permettons de reproduire en partie :

« Dans la profondeur de ses conseils, Dieu sait tirer le bien du mal, et faire servir à ses desseins les passions et les vices même des hommes.

(143) Cf. A. Feugère, Lamennais avant l'Essai sur l'indifférence, Paris, Bloud, 1906, p. 99-103.

(144) La Jeunesse de La Mennais, p. 231.

Qu'on se représente ce qui aurait lieu si le christianisme n'eût rencontré à son origine que des coeurs soumis, des esprits dociles. Toutes ses vérités, tous ses dogmes, reçus sans contestation, transmis sans examen, nous seraient parvenus dépouillés d'une partie de leurs preuves [...]. **Quelle autorité, au contraire, la religion n'acquiert-elle pas de tant d'attaques également vaines et furieuses. [...] La curiosité présomptueuse des hérétiques, en s'efforçant de pénétrer des mystères impénétrables, a donné occasion de fixer avec précision la foi sur les points contestés [...]. Disons donc avec l'apôtre : Il faut qu'il y ait des hérésies.** Il faut que le flambeau de la vérité soit sans cesse agité par les passions, afin de répandre une lumière plus vive. Semblable à un chêne antique et majestueux, la religion s'élève vers le ciel au milieu des tempêtes » (145).

Le septième paragraphe du **Torrent** et plusieurs autres qui s'y rattachent (8, 9, 18, 22, 23, 33) inspirent et même, selon Marechal, dominant une bonne partie des **Réflexions**. Jean-Marie écrivait en ce 7<sup>e</sup> § : « Remarques sur l'état des études ecclésiastiques avant la révolution et à présent - la tendance à leur donner. »

Ét Féli de s'engager dans la même voie ! Après avoir souligné les insuffisances de la formation intellectuelle des clercs vers la fin du dix-huitième siècle, il esquisse un plan d'études où se reconnaissent plusieurs des idées de son frère. Il s'en souviendra encore quand il s'agira de dresser un programme à l'intention des novices de la Congrégation de Saint-Pierre. Citons seulement ce passage :

« Il est bien essentiel aussi qu'on s'occupe de la conservation des sciences ecclésiastiques, dont l'étude ne fut jamais plus négligée et plus nécessaire [...]. Serait-il possible qu'on ne sentît pas combien il importe de former les défenseurs de la foi ? On le dirait, et cependant à aucune époque l'Église n'eut à repousser des attaques plus dangereuses. Au moment où je parle, toutes les universités protestantes sont en travail pour lui ravir la preuve si frappante des prophéties. Quelle voix s'élève pour répondre ? Aucune : et tandis que nos ennemis s'enfonçant dans les langues orientales, en font comme un champ de bataille où ils nous défient, il ne se trouvera bientôt plus parmi nous personne en état de les y poursuivre et de les y combattre [...]. Ét qu'on se garde bien de rejeter les anciens théologiens et les scolastiques aujourd'hui si décriés : il n'y a que l'ignorance qui méprise, et la véritable science tire parti de tout... » (146).

Les Jésuites ne sont pas plus oubliés de Féli qu'ils ne l'étaient de Jean, en 1807. Rappelons le § 11 : « Avances et insinuations pour le rétablis-

(145) Réflexions..., 1<sup>e</sup> édition, p. 5-6.

(146) Ibid., 1<sup>e</sup> édition, p. 63-64.

sement des Jésuites. » Voici ce que cela inspire au rédacteur des **Réflexions** :

« J'ai parlé de dévouement, et à ce mot la pensée se reporte avec douleur sur cet ordre, naguère florissant, dont l'existence tout entière ne fut qu'un grand dévouement à l'humanité et à la religion. Ils le savaient ceux qui l'ont détruit, et c'était pour eux une raison de le détruire, comme c'en est une pour nous de lui payer du moins le tribut de regrets et de reconnaissance qu'il mérite par tant de bienfaits. Éh ! qui pourrait les compter tous ? Longtemps encore on s'apercevra du vide immense qu'ont laissé dans la chrétienté ces hommes avides de sacrifices comme les autres le sont de jouissances, et l'on travaillera longtemps à le combler. Qui les a remplacés dans nos chaires ? Qui les remplacera dans nos collèges ? Qui, à leur place, s'offrira pour porter la foi et la civilisation [...] dans les forêts de l'Amérique ou dans les vastes contrées de l'Asie, tant de fois arrosées de leur sang ?... » (147).

Plus loin, à propos d'éducation, Féli les évoque à nouveau et leur consacre cinq pages dont nous extrayons ces quelques lignes : « Én abolissant les Jésuites, on abolit en France l'éducation publique ; car ce n'était pas une éducation publique qu'on recevait dans un collège, où il n'y avait ni unité d'esprit, ni unité d'enseignement, parce qu'il ne peut y avoir d'unité d'aucune espèce que dans un corps, dont les membres obéissant à une seule pensée, concourent à une seule action » (148).

A l'hommage rendu aux Jésuites, Féli ne tarde pas à joindre l'expression appuyée de son estime pour les institutions religieuses en général, toujours dans le sillage de Jean-Marie de la Mennais qui, au § 13 du **Torrent** avait souligné leurs bienfaits et souhaité leur extension. Les **Réflexions** leur réservent un long développement qu'il nous faut abrégé :

« Tout ce qui demande le concours constant de plusieurs volontés, l'unité d'esprit, de vues et d'efforts, ne peut être exécuté que par un corps religieux [...]. Les forces de l'individu ont des bornes, et des bornes toujours fort étroites, comme celles de la vie même [...].1. Mais dans un ordre qui ne meurt point, rien ne se perd : ce que l'un a commencé, un autre l'achève : point d'entraves, point de rivalités, tout se poursuit sans interruption, parce que tout se fait en commun et par devoir » (149).

Dans la deuxième partie des **Réflexions** (150) où sont multipliées les suggestions pratiques pour aider au redressement de la situation reli-

(147) *ibid.*, p. 19-20. Ces lignes ont paru cinq ans avant le rétablissement des Jésuites par Pie VII.

(148) *Ibid.*, p. 63-64.

(149) *Ibid.*, p. 79-80.

(150) Cette seconde partie prend moins du quart de l'ouvrage : p. 111-145.

gieuse du pays, l'auteur revient aux institutions, d'abord à propos des séminaires :

« On n'en est pas à reconnaître la nécessité d'une éducation particulière pour l'état ecclésiastique[...]. Ét, comme l'unité est en tout le but où l'on doit tendre, il serait à désirer qu'on établît une ou plusieurs congrégations religieuses, spécialement chargées de la conduite des séminaires » (151).

Féli et Jean de se rappeler ici ce qu'ils ont vu et admiré à Paris, au début de 1806 : « Cette institution (des séminaires) n'est pas nouvelle et nous avons sous les yeux des preuves incontestables de son utilité. D'où sortaient, et d'où sortent encore les prêtres les plus instruits, les plus pénétrés de l'esprit de Dieu et les plus propres à le répandre : de Saint-Sulpice » (152).

Les Instituts voués à l'instruction et à l'éducation chrétiennes de l'enfance populaire retiennent d'autant plus l'attention des deux frères que la Révolution a créé une situation lamentable. Féli la décrit ainsi : « Presque partout les enfants du peuple, livrés à eux-mêmes, vivent dans un abandon absolu, dans un déplorable vagabondage, source de tous les désordres et de tous les vices. » Suit un hommage aux écoles tenues par les Frères de Jean-Baptiste de la Salle : « les enfants du peuple (y) reçoivent gratuitement l'instruction appropriée à leur état, et (y) acquièrent surtout les principes religieux[...] : institution vraiment sociale, qu'il est essentiel de protéger et d'étendre, si l'on compte pour quelque chose l'éducation du peuple. »

Ét l'auteur de poursuivre : « J'en dis autant des Ursulines, des filles de la Croix, des dames de la Visitation, chez lesquelles les jeunes personnes, exercées aux travaux de leur sexe, et formées à la vertu ainsi qu'à la piété, trouvaient un abri contre l'oisiveté, la misère, et le libertinage qui en est la suite » (153).

Nous arrêtons ici l'analyse sommaire des **Réflexions**, mais non sans en avoir reproduit les dernières lignes, animées d'un beau souffle d'optimisme surnaturel :

« Que craignez-vous avec Jésus-Christ ? son invisible protection vous environne, sa grâce vous console et vous soutient. Encore une fois que craignez-vous ? Non, ce n'est pas à l'Église de craindre. Que les vents se déchaînent contre elle, qu'elle soit assaillie par les orages et tourmentée par les tempêtes, celle qui a pour domaine l'éternité compte pour rien les épreuves du temps. Les siècles s'évanouiront, le temps lui-même pas-

(151) Ibid., p. 138.

(152) Ibid., p. 139.

(153) Ibid., p. 143-144.

sera, mais l'Église ne passera jamais. Immuablement fixée par le Très-Haut, ses destinées s'accompliront parmi les hommes, malgré les haines, les fureurs, les persécutions, et **les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle** » (154).

## CONCLUSION

Les **Réflexions sur l'état de l'Église** en disent évidemment plus que n'en livre le « Torrent d'idées ». Elles suggèrent bien d'autres recommandations opportunes et moyens pratiques d'action pastorale, d'où la remarque de M. Émery - déjà citée : « On voit bien que l'auteur est un ecclésiastique. » Pas de doute, si la mise en forme des matériaux et le style sont de Féli, la majeure partie des thèmes traités appartient au jeune prêtre que le ciel favorisa de la surprenante illumination du 13 novembre 1807.

Le **Torrent d'idées** a véritablement engendré les **Réflexions**, ouvrage qui relève de la « littérature engagée, prélude à l'esprit d'entreprise » (155). On a pu dire des pages qui forment la seconde partie qu'elles sont comme « la table des matières » (156) de l'oeuvre que tentera et souvent mènera à bien Jean-Marie de la Mennais, écrivain, professeur de théologie, vicaire capitulaire d'un grand diocèse pendant près de cinq ans, fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploermel, des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, de la Congrégation de Saint-Pierre, initiateur et animateur d'une épopée missionnaire... S'appliquent au moins autant à Jean-Marie qu'à Féli ces lignes de Christian Marechal : « Tout ce qu'ils rêveront de faire, et tout ce qu'ils feront, aura trouvé son point de départ dans ce projet gigantesque » (157), dans le **Torrent d'idées** que son heureux découvreur n'a sans doute pas eu tort de considérer comme un « texte précieux », tout à l'honneur de Jean-Marie de la Mennais, si digne de figurer au nombre des prêtres les plus éminents de l'Église de France au XIXe siècle.

F. Paul Cueff

(154) *Réflexions*, 1<sup>re</sup> édition. 1809, p. 151.

(155) J. Lacouture, De Gaulle, Seuil, Paris, 1985, t. II, p. 427.

(156) L. Gigou, conférence donnée à l'Université de Fribourg, le 1<sup>er</sup> février 1904.

(157) C. Marechal, *La Jeunesse de La Mennais*, p. 209.

## SOURCES

Archives générales des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, Rome.

C. Marechal : La Jeunesse de La Mennais, d'après des documents nouveaux et inédits, Perrin, Paris, 1913, in-8 de VIII-719 pp.

C. Marechal : La Famille de La Mennais sous l'Ancien Régime et la Révolution, d'après des documents nouveaux et inédits. Perrin, Paris, 1913, in-8 de 345 pp.

x x x : Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle. Société typographique, Paris, 1808, édition originale de VIII-151 pp., parue sans nom d'auteur. (2<sup>e</sup> édition en 1814 - 3<sup>e</sup> édition, suivies de Mélanges religieux et philosophiques, un volume signé : Félicité de la Mennais, 1819.)

x x x : Tradition de l'Église sur l'institution des évêques. Le Marié, Duvivier, Liège - Société typographique, Paris, 1814, édition originale parue sans nom d'auteur, 3 vol. in-8 de CXXII-145 pp., 415 pp. et 411 pp. - Une 2<sup>e</sup> édition a paru en 1830, sous le titre De l'Institution des évêques et signée : Félicité de la Mennais. (N.B. : Réflexions et Tradition sont dus à la collaboration de Félicité et Jean-Marie de la Mennais.) S. Ropartz : La vie et les oeuvres de Jean-Marie Robert de La Mennais, Lecoffre, Paris (1874), 491 pp. É. de Mirecourt : L'Abbé Jean-Marie de la Mennais, fondateur de l'Institut de Ploërmel, Lamarzelle, Vannes, 1876, 252 pp.

A. Laveille : Jean-Marie de la Mennais (1780-1860), Poussielgue, Paris, 1903, 2 vol. de XLI-564 et 680 pp.

H. Le Sage : Mémoires sur les affaires ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc (inédits), t. II, 402 pp.

A.P. Frutaz : Summarium additionale, Typographie vaticane, Rome, 1960, XXIV-700 pp.

A. Merlaud : Jean-Marie de la Mennais. La renaissance d'une chrétienté, 1<sup>re</sup> édition, Bonne Presse, Paris, 1960, 332 pp.

P. Zind, fms : Les nouvelles congrégations des Frères enseignants en France de 1800 à 1830, thèse de doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Lyon, 1969, 3 vol. Saint-Genis-Laval.

H. de Courcy : Lettres inédites de J.-M. et F. de la Mennais à Mgr de Bruté, recueillies par M. H. de Courcy et précédées d'une introduction par É. de la Gournerie, 2<sup>e</sup> édition, Forest et Grimaud, Nantes, 1862, 178 pp.

G. d'Haussonville : Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu (1818-1854) avec une introduction et des notes, Perrin, Paris, 1910, LXII-338 pp.

- L. Le Guillou : *Félicité de Lamennais : Correspondance générale*, A. Colin, Paris, 9 tomes (1971 à 1881).
- A. Blaize : *Éssai biographique sur M.F. de la Mennais*, Garnier, Paris, 1858, 282 pp.
- A. Blaize : *Oeuvres inédites de F. Lamennais*, Dentu, Paris, 1866, 2 vol., 455 et 390 pp.
- A. Feugère : *Lamennais avant l'« Essai sur l'Indifférence »*, Bloud, Paris, 1906, 457 pp.
- R. Vallery-Radot : *Lamennais ou le prêtre malgré lui*, Plon, Paris, 1931, 400 pp.
- R. Bréhat : *Lamennais le trop chrétien*, Denoel, Paris, 1941, 280 pp. J. Leflon : *Monsieur Éméry, l'Eglise d'Ancien Régime et la Révolution*, Bonne Presse, Paris, 1944, 2 vol., 443 et 565 pp.
- C. Bruté de Rémur : *Vie de Mgr Bruté de Rémur, premier évêque de Vincennes, (États-Unis)*, Plihon, Rennes, 1887, 342 pp.
- C. Lemarié : *Mgr Bruté de Rémur, premier évêque de Vincennes aux Etats-Unis (1834-1839)*, Klincksieck, Paris, 1973, 404 pp.
- Abbé Paquelle de Follenay : *Monsieur Teysseyre, sa vie, son oeuvre, ses lettres*, Poussielgue, Paris, 1882, 1973, 404 pp.
- A. Dargis, a.a. : *La Congrégation de Saint-Pierre*, thèse de théologie, Louvain, 1971, 4 vol. ronéotypés.
- A. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Émpire*, Paris, 1851, t. XI.
- S. Delacroix : *Histoire universelle des Missions catholiques*, Grund, Paris, 1956, 4 vol.
- M. Gréard : *La législation de l'instruction primaire en France*, Delalain, Paris, 1900, t. 1 (1789 à 1833).
- Études*, 20 avril 1907, P. Dudon, S.J. : « Bulletin d'histoire moderne ».
- Études*, 20 avril 1912, P. Dudon, S.J. : « La bibliothèque de La Mennais ».
- Études*, 5 décembre 1913, P. Dudon, S.J. : « Revue des livres »
- I. Christian Marechal : *La famille de La Mennais*
- II. Christian Marechal : *La Jeunesse de La Mennais*.
- Annales de Bretagne*, janvier 1913, F. Duine : « Lettres inédites de La Mennais et documents nouveaux ».
- Le Correspondant*, 10 mars 1908, H. Bremond : « Lamennais et la critique contemporaine ».
- Cahiers mennaisiens*, n° 6, 1976, Goichot et Lacassagne : « La correspondance C. Marechal - H. Bremond ».
- Cahiers mennaisiens*, n° spécial (16-17), 1983-1984, Actes du colloque Lamennais (1982), P. Viollet : « La Chênaie ».

## SOMMAIRE

Un heureux chasseur d'inédits : Christian Marechal .....	1
* Bref curriculum vitae .....	2
* L'oeuvre d'un vie : Félicité de la Mennais .....	3
* Jean-Marie de la Mennais n'est pas oublié .....	4
	5
* Une soutenance de thèse .....	9
* Un document longtemps ignoré ou méconnu .....	10
La genèse du « Torrent d'idées vagues » .....	12
* Une crise de santé .....	14
* Au repos à la Chesnaie .....	15
* Jean-Marie de la Mennais et Saint-Sulpice .....	17
* Nouveau séjour à la Chesnaie (nov. 1806 - déc. 1807) .....	21
* L'inoubliable soirée du 13 novembre 1807 .....	23
Le « Torrent d'idées vagues » : texte intégral .....	25
 <b>Les thèmes principaux du « Torrent d'idées » et leurs prolongements</b>	
<b>dans les écrits et l'action pastorale de Jean-Marie de la Mennais . . . .</b>	<b>30</b>
Retour à l'unité catholique .....	31
Missions.....	32
Autorité du Saint-Siège.....	36
Ouvrage pour appuyer cette autorité sur un point de discipline :	
Tradition de l'Église sur l'institution des évêques (1814) .....	37
Études ecclésiastiques .....	38
Ordres et Instituts religieux .....	40
Projets d'ouvrages .....	49
Ouvrage directement inspiré du Torrent d'idées : Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle (1809) .....	50
Conclusion .....	61
Sources, bibliographie .....	62

Impression : La Presse de Bretagne  
Dépôt légal imprimeur  
Le Gérant : Pierre Grasland (Josselin)  
Le Directeur : Paul Cuffe (Rome)  
Commission paritaire n° 29 989



*C. Marechal*

*Signature de Christian Marechal*

*Christian Marechal (1875-1949), professeur de philosophie, docteur ès lettres, découvre dans nos propres Archives le manuscrit du Torrent d'idées vagues qu'il insère et commente dans sa thèse : La Jeunesse de La Mennais (1913).*

*Jacques Emery (1732-1811), supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Portrait peint l'année de sa mort.*

*Simon Gabriel Bruté de Rémur (1779-1839), Sulpicien, premier évêque de Vincennes (Etats-Unis)*

*Paul-Emile Teyseyrre (1785\_1818), Sulpicien, ami intime de Jean et Féli de la Mennais, comme l'était Bruté de Rémur*

*Fructueux échanges fraternels en 1807 (gouache de Mme Odette Fumet-Vincent, Laprairie, Canada, 1966).*

*L'étang de la Chesnaie.*

*Quelques lignes de l'article Jacobites de Bergier ont donné libre cours au torrent d'idées (Photo Jos. Le Doaré pour la biographie du P. de la Mennais par l'abbé Merlaud, 1960).*

*Hyacinthe de Quélen (1778-1835), archevêque de Paris, membre de l'Académie française. Jean et Féli ont fait sa connaissance à Saint-Sulpice en 1806.*

*Charles de Forbin-Janson (1785-1844), évêque de Nancy, fondateur de l'oeuvre de la Sainte-Enfance.*

